

Mgr Lambert de la Motte

par Bénigne Vachet

[I : Sa vie en Europe \(n° 1-14\)](#)

[II : Son voyage au Siam et ses premiers temps dans ce royaume \(n° 15-30\)](#)

[III : À la ville capitale de Juthia \(n° 31-43\)](#)

[IV : Premier voyage en Cochinchine \(n° 44-59\)](#)

[V : Deuxième voyage en Cochinchine \(n° 60-81\)](#)

[VI : La fin \(n° 82-92\)](#)

[Table des Matières](#)

PRÉSENTATION

Je vous présente l'histoire de Mgr Lambert de la Motte, racontée par le Père Bénigne Vachet dans ses Mémoires dont la grande partie reste inédite aux Archives des Missions Étrangères de Paris.

Ce Père, né en 1641 à Dijon, fut ordonné prêtre en 1668 et partit pour le Siam le 13 février de l'année suivante. Après avoir passé plusieurs années dans les missions de la Cochinchine et du Siam, à partir de novembre 1691, il restait au Séminaire de Paris jusqu'à la mort, survenue le 19 janvier 1720. C'était à cette période parisienne qu'il « rédigeait de nombreux écrits, dont l'exactitude, dit Adrien Launay, historien des Missions Étrangères de Paris, n'est pas la note dominante. » Henri Sy, archiviste de cette Société, nota : « Son style est imagé, farci de textes de la Sainte Écriture, mais les inexactitudes et les anachronismes y abondent ». Le célèbre abbé de Choisy, qui le connut bien, a porté sur lui ces appréciations : « Il est franc missionnaire et ne demande qu'à faire plaisir... Il n'est pas éloquent ; mais à l'entendre et à le voir, on ne doute pas qu'il ne pense tout ce qu'il dit. »

On trouvera peut-être dans ces pages, non pas une histoire au sens strict du terme, mais un témoignage vivant et plein d'affection d'un missionnaire à l'égard de son évêque. En effet, comme chacun de nous, le Père Vachet raconta de Mgr Lambert qu'il adorait, souvent selon son cœur qui connaît la vérité que la raison ignore.

J'ose espérer que sa lecture vous sera agréable.

À Toulouse, ce mois du Rosaire 2005.

Joseph Dào

Nous tirons les témoignages du Père Vachet des Archives de Missions Étrangères de Paris, surtout des volumes 110 et 111, avec quelques passages des volumes 729 et 877, et de la « Relation des Missions et des Voyages des Évêques, Vicaires Apostoliques, et de Leurs Ecclésiastiques, ès Années 1672, 1673, 1674 et 1675 », imprimée en M.DC.LXXX (1680), à Paris, chez Charles Angot.

I

SA VIE EN EUROPE



1, Enfance et jeunesse

(877, 678)

Il y a des hommes qui sont heureux dès le berceau, parce que Dieu qui en veut faire quelque chose de grand dans son Église, les prévient par des faveurs toutes spéciales. Tel fut M. Pierre Lambert de la Motte, sorti d'une famille très noble, il perdit son père et sa mère avant qu'il eut atteint l'usage de la raison. Sa grand-mère paternelle, dame de La Boissière dans le diocèse de Lisieux à quelques lieues de Caen, prit soin de son éducation. Il était [*sic*] encore neuf ans qu'on s'apercevait déjà d'une certaine maturité d'esprit qui passait pour un prodige : nul jeu, nul amusement puérule ne furent capable de le détourner de son humeur sérieux [*sic*] dès la plus tendre jeunesse. Il le porta à la piété en sorte que dans la maison et dans le voisinage, on le nommait le petit saint. Sa dévotion crut avec l'âge de sorte que madame (p. 679) la grand-mère qui voulait l'élever pour le monde, car il était l'aîné de sa famille, commença d'appréhender qu'il ne se fit un jour religieux. Elle admirait cependant le penchant naturel qu'il avait pour la vertu.

Ses premières études se passèrent avec une édification merveilleuse et lorsqu'il eut achevé sa philosophie, on voulut l'appliquer en droit ou bien le mettre à l'académie. La première disposition lui parut plus approchante de son inclination, il s'y appliqua et y fit des progrès merveilleux, ce fut dans ce temps-là qu'incertain du genre de vie qu'il fallait choisir, il se retira chez sa grand-mère où il se bâtit une petite solitude à l'écart pour y vivre retiré et avoir plus de loisir de consulter la sainte volonté de Dieu sur lui, il était pour ainsi dire devenu un homme d'oraison sans secours humain.

2, L'assassinat de son oncle

(877, 679)

Enfin, ce qui le détermina ce fut un accident fâcheux et funeste qui arriva à son oncle maternel qui l'était venu voir pour lui proposer un mariage très avantageux dont il ne put pas même écouter les premiers entretiens. (p. 680) Le gentilhomme ayant pris congé de son neveu s'en retournait chez lui dans son carrosse avec sa femme et deux de ses filles lorsqu'à un demi quart de lieue de La Boissière, il fut attaqué par un ennemi qui avait jugé sa perte. On ouït du château les coups qui furent tirés de part et d'autre, aussitôt M. Lambert courut au bruit, mais il arriva trop tard car il trouva son oncle mort et les assassins retirés. Cet accident lui donna un si grand dégoût du monde qu'il résolut de lui dire un adieu éternel.

3, M. de Bernières

(877, 680)

Il fut se renfermer dans l'hermitage [*sic*] du fameux et célèbre M. de Bernières qui y avait rassemblé beaucoup de personnes d'une piété très éminente. Il n'y fut pas longtemps qu'il les surpassa tous. Aussi ce savant maître de la vie spirituelle avait coutume de proposer aux autres M. Lambert pour exemple et plusieurs fois, il lui est échappé de dire : « Voyez, vous, ce jeune homme qui ne fait que commencer, il est déjà si habile qu'il égale les maîtres les plus savants dans les voies de la perfection ».

Près de deux ans s'écoulèrent dans cette retraite où il goûtait (p. 681) à longs traits les instructions de cet excellent directeur quand enfin on le détermina d'embrasser l'état ecclésiastique.

4, Le sacerdoce (877, 681)

Il était assez savant pour lui, mais il fallait le devenir pour les autres. En très peu d'années, on le vit avec étonnement un excellent théologien, un jurisconsulte consommé qui n'ignorait rien de l'histoire ecclésiastique, possédant à fond l'Écriture et les Canons et les Pères. M. de Harlay, archevêque de Rouen, oncle de celui du même nom qui fut son successeur, l'ordonna prêtre. Ce grand prélat qui passait à juste titre pour le plus savant et le plus profond du royaume s'affectionna si fort à M. Lambert qu'il ne pouvait plus le quitter et craindre qu'il ne lui échappa, il le fit recevoir conseiller clerk du Parlement et comme si cet engagement n'ait pas été assez fort pour l'arrêter auprès de sa personne, il le fit déclarer supérieur majeur de l'hôpital général qu'on avait nouvellement établi. Si l'on voulait considérer les soins, (p. 682) les peines et les fatigues pour mettre cette maison dans l'état où on la voit aujourd'hui, on se dirait cent et cent fois comment un seul homme a-t-il pu venir à bout d'un ouvrage si admirable. Il y rencontra des obstacles de toutes parts, du côté du Parlement, du côté de la Cour, du côté même des ecclésiastiques et des religieux. Sa fermeté et sa constance surmontèrent toutes les difficultés.

5, À la Cour (877, 682)

Étant venu à Paris pour demander des grâces et des privilèges pour son hôpital, M. de Colbert ne voulait pas même l'écouter. Sa patience et son assiduité en vinrent à bout de telle manière que lui ayant accordé tout ce qu'il demandait. Son secrétaire lui dit : « Monsieur, comment vous êtes-vous laissé gagner à ce prêtre ? » M. de Colbert lui répondit : « Ayez un peu à faire à lui et voyez si on peut lui rien refuser ».

Il était l'âme de son hôpital. Tous les pauvres lui semblaient d'autres Jésus Christ, il les servait avec respect de ses propres mains et tête nue. Il était continuellement assidu pour que rien ne leur manqua. Il allait même jusqu'à la délicatesse, car pour les volailles, les biscuits, les confitures (p. 683) c'était de la bourse qu'il en tirait le fond. Aussi y était-il regardé comme le père commun qui avait un ascendant si patient sur ces misérables affligés qu'il en faisait ce qu'il voulait pour les disposer à leur salut éternel.

Il n'était pas moins en estime dans le Parlement de Rouen. Son intégrité inviolable faisait beaucoup d'honneur à ce corps auguste qui dans une affaire assez difficile et très délicate le députa au pays de Gex sur la frontière de Genève pour informer sur les lieux et sur son rapport rendre un arrêt définitif. Il en épargna la peine à ses confrères, car d'un mutuel consentement il accommoda les parties.

6, Le premier trait de Providence (877, 683)

On ne doit pas oublier un trait de Providence qui arriva sur son chemin. En passant dans un village il vit la porte de l'église ouverte à deux heures après-midi, il mit pieds à terre pour y aller saluer le Saint-Sacrement. Il fut fort surpris de voir une femme auprès de l'autel avec quatre petits enfants, il s'approcha et lui demanda quel était motif de sa dévotion. La pauvre créature qui fondait en larmes lui répondit que ces (p. 684) quatre enfants orphelins de père lui demandaient du pain et qu'elle n'en avait pas à leur donner depuis que les exacteurs de tailles l'avaient réduite à la dernière misère en lui enlevant son lit et l'instrument avec lequel elle faisait des sabots. M. Lambert lui donna 3 pistoles d'or, il s'informa de son nom de sa demeure et de celui des exacteurs. Il reçut le témoignage des voisins de cette pauvre veuve

qui confirmèrent ce qu'elle lui avait appris de sa disgrâce, avant que de sortir du village, il en écrivit à la Cour de Rouen de qui cette affaire dépendait sur ses informations. Les exacteurs furent appréhendés et mis en prison, on les condamna à une grosse amende dont une partie fut adjugée à la pauvre veuve.

7, Le second trait de Providence

(110, 46)

Le différend de Gex étant terminé, M. Lambert fut à Annecy pour vénérer les précieuses reliques de saint François de Sales pour lequel il avait une dévotion singulière.

Voici le second trait de Providence qui n'est pas moins admirable que le premier. Les Messieurs [MM. Pallu, Meur et trois autres prêtres français] qui étaient à Rome jugèrent à propos d'envoyer à M. Lambert de la Motte un homme qui fût bien informé de tout ce qui se passait. Celui-ci passant par le Piémont et la Savoie eut la même curiosité sainte d'aller à Annecy ; il se logea dans la même auberge où était M. Lambert, et, l'ayant reconnu, il lui rendit le paquet qu'il portait à Rouen.

8, M. Lambert à Rome

(110, 46)

M. Lambert, ayant lu ces lettres avec toute l'attention possible, conclut qu'une réponse par écrit ne pouvait pas suffire pour lever les difficultés qui embarrassaient ces Messieurs, et que sa présence à Rome était absolument nécessaire. Dès le lendemain il partit, persuadé qu'il était que le grand dessein des missions devait l'emporter sur toutes les raisons qui le rappelaient à Rouen.

Ce fut une agréable surprise pour ces Messieurs de l'embrasser ; sa venue apaisa leurs craintes, ranima leur courage abattu, et ils ne doutèrent plus d'un heureux succès, le voyant à leur tête. Il leur demanda de lui donner un homme accrédité, qui pût lui faciliter l'entrée chez le pape (p. 47) et chez les cardinaux de la Propagande. Le R. P. Général des Carmes se chargea de cette commission. Le souverain pontife et les cardinaux le virent avec admiration. Cependant M. Lambert se croyait fort avancé lorsqu'il n'avait encore rien fait ; mais l'un des cardinaux lui donna avis que, s'il ne gagnait M. Slusius, secrétaire de la Propagande, il ne réussirait jamais.

9. Le stratagème de M. Lambert

(110, 47-48)

Ce prélat romain avait de l'aversion pour toutes les nouveautés. Il avait toujours refusé d'écouter ces Messieurs, et quand M. Lambert se présenta, il ne voulut pas le voir. M. Lambert ne s'en dégoûta pas : il entreprit de vaincre cet esprit revêche par un moyen bien singulier. Tous les matins, il était à la porte de son palais, et quand M. Slusius montait en carrosse, il lui faisait une profonde révérence. Ce secrétaire le rencontrait partout, soit à l'entrée et à la sortie des églises, soit à son retour chez lui, il voyait toujours les révérences de M. Lambert accompagnées d'une modestie qui aurait charmé tout autre que lui. Il y avait déjà huit jours que cette cérémonie continuait, lorsqu'une fois M. Slusius ayant fait arrêter son carrosse au milieu d'une rue pour parler à une dame de grande considération et de la première qualité, M. Lambert s'approcha de la portière et fit sa révérence ordinaire. Le secrétaire ne pouvait pas le voir, parce qu'il lui tournait le dos, mais la dame s'en étant aperçue lui dit : « Monseigneur, voilà un ecclésiastique qui a quelque chose à vous dire. » M. Slusius s'étant retourné, et voyant M. Lambert qui lui faisait une seconde révérence, en

s'adressant à la dame il lui dit : « Madame, cet ecclésiastique me tue par ses révérences et par sa modestie. - Eh bien ! répliqua-t-elle, donnez-lui un moment d'audience. »

Ce fut à sa prière que M. Slusius descendit de carrosse, et il entra dans une petite allée, où il fit venir M. Lambert, et en peu de mots, avec un visage qui paraissait irrité, il lui dit :

« Monsieur, que faut-il que je fasse pour me délivrer de vos importunités ? - C'est, Monsieur, répliqua-t-il, de me donner une seule audience favorable, après quoi vous ne me reverrez plus. - J'en suis content, dit M. Slusius, demain à 8 heures du matin rendez-vous chez moi. » (p. 48) Cette réponse consola merveilleusement M. Lambert. Il ne manqua pas de se trouver à l'heure précise. Le secrétaire sachant qu'il était dans son antichambre le fit entrer dans son cabinet où ils demeurèrent enfermés jusqu'à 7 heures du soir, car il s'y fit apporter à dîner. Heureuse conférence qui convertit entièrement le cœur de M. Slusius, puisqu'il contracta depuis ce moment précieux une amitié si parfaite avec M. Lambert, que rien n'a été capable de l'altérer jusqu'au dernier soupir, s'étant toujours porté pour le protecteur spécial et désintéressé de la mission des évêques vicaires apostoliques français, écrivant tous les ans fort régulièrement à son ami l'évêque de Bérythe.

10. Audiences favorables des papes

(110, 48)

Deux jours après, M. Slusius présenta M. Lambert et ses compagnons au pape, qui les reçut avec toute la bonté possible, en leur promettant qu'on allait travailler incessamment pour leur donner satisfaction. Mais, à peu de jours de là, ce pontife mourut, et Alexandre VII fut mis en sa place. Durant la première semaine de son élévation, M. Slusius lui amena ces Messieurs, desquels il avait déjà connaissance, parce qu'il était cardinal de la Congrégation. Il eut la bonté de leur dire qu'il estimait si fort leur généreuse résolution, que si Dieu ne l'avait pas placé sur la chaire de saint Pierre, il quitterait tout pour se joindre à eux et pour aller travailler à la conversion des infidèles. Il leur promit sa protection et celle du Saint-Siège.

11. M. Lambert allait quitter Rome

(110, 48)

M. Lambert voyant les affaires de ses amis dans un si bon état, crut que dorénavant ils pouvaient se passer de lui. D'un autre côté, son hôpital lui tenait fort au cœur, c'est pourquoi il les fit convenir de la nécessité de son retour en France. Il fut prendre congé de M. Slusius, qui loua beaucoup son zèle pour les pauvres et qui lui fit mille nouvelles protestations d'amitié. Cet Italien avait eu garde de lui découvrir la destination que le pape avait déjà faite de sa personne. Il se contenta de lui dire que, dans deux jours, il le présenterait à Sa Sainteté pour en recevoir la dernière bénédiction, mais qu'il serait bien aise que ces autres Messieurs y fussent présents.

12. Nomination des trois vicaires apostoliques

(110, 49)

Étant tous arrivés aux pieds du Saint Père, ce bon pape les reçut d'une mine riante qui marquait la joie de son cœur sur son visage ; s'adressant à M. Lambert de la Motte, il lui dit : « Eh quoi ! Monsieur, vous voulez donc nous quitter si promptement pour retourner à votre hôpital. » Et en se levant de son fauteuil, il le prit par la main et le relevant (car il était à genoux) : « Et moi, ajouta-t-il, je vous retiens pour mon vicaire apostolique de la Cochinchine. » Et, s'adressant à M. de Pallu à qui il fit la même honnêteté, il lui dit : « Je vous déclare mon vicaire apostolique du Tonquin. » Le premier devait être sacré évêque de

Bérythe et le second évêque d'Héliopolis. Et pour le vicaire apostolique de la Chine, le pape se l'était réservé in petto, parce que M. de Cotolendy n'était pas encore arrivé, mais l'on savait qu'il était en chemin ; et sur le portrait avantageux qu'on en avait fait à Alexandre VII, il s'était déterminé de le nommer son troisième vicaire apostolique lorsqu'il serait arrivé à Rome, avec le titre d'évêque de Métellopolis.

Mais comme l'empire de la Chine est d'une étendue prodigieuse par rapport au Tonquin et à la Cochinchine : des 15 grandes provinces qui le composent, M. de Métellopolis en eut neuf pour sa part, M. d'Héliopolis trois, et M. de Bérythe les trois autres.

13. Le sacre de M. Lambert

(110, 49)

Lorsque l'oracle eut parlé, M. de Bérythe, que nous ne nommerons plus autrement, baissa les yeux, et il se soumit à tout ce que le Souverain Pontife exigea de lui. Seulement, il prit la liberté de remontrer au pape qu'il avait besoin d'un peu de temps, non pas pour reculer, mais pour mettre ordre à ses affaires à petit bruit, sans qu'on pût se douter de ce qu'il était. On lui promit le secret, et dès le lendemain ses bulles furent expédiées. Il n'y eut que l'archevêque de Rouen, François de Harlay, avec lequel il avait d'étroites liaisons, à qui il en fit la confidence, parce qu'il avait besoin de tout son crédit et de son autorité, pour remettre son emploi de l'hôpital à un autre. Il se défit de sa charge de conseiller, vendit tous ses meubles et une petite (p. 50) terre pour se faire un fond en argent afin de subvenir aux nécessités de sa mission et de ses voyages. Cela fait, il se rendit à Paris, où il entra aussitôt en retraite ; laquelle étant finie, il fut sacré dans l'église des Filles du Saint-Sacrement de la rue Cassette.

14. Le naufrage à Texel

(110, 51)

[On fit alors construire un navire en Hollande pour transporter les vicaires apostoliques jusqu'à leurs Missions].

Mais par malheur, il arriva que la même nuit que ce navire se mit à la voile sur le Texel à la faveur de la marée, il s'y éleva une si furieuse tempête que plus de cent vaisseaux se brisèrent les uns contre les autres et le navire [...] y éprouva le même sort.

Après cette disgrâce, les Évêques n'avaient plus d'autre parti à prendre que le chemin de terre par où il fallait nécessairement traverser la plus grande partie de l'empire ottoman et toute l'étendue de la Perse et du grand Mongol.

< >

[<<<<](#)

II

SON VOYAGE AU SIAM ET SES PREMIERS TEMPS DANS CE ROYAUME



15. Son départ de Paris

(110, 51)

Sitôt que M. de Bérythe eut appris la perte du vaisseau dont nous avons parlé ci-dessus, il prit parti de s'en aller par terre et de frayer ce chemin difficile aux autres évêques qui se disposaient à le suivre. [...]

La résolution était prise que durant toute la route, M. Lambert de la Motte ne porterait sur lui aucune marque extérieure de son épiscopat, voulant passer partout comme un simple ecclésiastique. C'est pour quoi il ne prit avec lui que M. de Bourges qui était prêtre et docteur de la faculté de Paris d'où il était natif et qui était dans sa trentième année. Dans la suite, il fut fait évêque d'Auren (p. 52) et vicaire apostolique du Tonquin. [...]

16. Sa maladie à Lyon

(110, 52)

Ils partirent avec un valet, le 20 juin 1660. Quoiqu'ils fussent l'un et l'autre en parfaite santé à leur départ, ils étaient encore à Lyon lorsque Dieu voulut éprouver la résignation de ses serviteurs. Il permit que M. de Bérythe y tombât si dangereusement malade qu'on désespéra de sa vie ; en effet, il y reçut les sacrements de viatique et d'extrême-onction, ce qui obligea M. de Bourges à déclarer ce qu'ils voulaient cacher, savoir, que le malade était évêque. Ces cérémonies se passèrent avec une édification qui ravit tout le monde. M. de Bourges avait la main à la plume pour écrire à Paris, lorsque M. de Bérythe lui dit : « Monsieur, il ne faut pas alarmer nos amis ; cette maladie ne sera rien, et trois jours ne se seront pas écoulés que nous continuerons notre voyage. » On fut fort surpris que, dès le lendemain, non seulement la fièvre le quitta, mais il sortit de son lit et prit de la nourriture. Une si prompte guérison fit que les médecins déclarèrent que cela ne s'était pas fait sans miracle.

17. Son arrivée à Marseille

(110, 52)

Le troisième jour, ils se mirent sur le Rhône et arrivèrent à Marseille, aussi pleins de santé que lorsqu'ils sortirent de Paris. Il fallait y séjourner quelques jours pour y attendre le départ d'un vaisseau qui était destiné pour Alexandrie. Ce fut un trait de la Providence qui ménagea ce temps pour leur donner un autre compagnon qui devait être un jour l'honneur et la gloire du Tonquin, puisqu'il devait être le premier de tous (p. 53) les missionnaires français à porter le flambeau de l'Évangile dans ce Royaume. C'était le fameux M. Deydier qui fera souvent le sujet de nos plus belles relations. [...]

18. Départ de Marseille

(110, 52)

Le navire qu'on préparait pour Alexandrie était prêt, la troupe choisie s'y embarqua pour continuer son voyage. Ils arrivèrent à Alep, capitale de la Syrie, sans autres inconvénients que quelques voleurs Turcs qui avaient bien envie de les débrouiller. M. Deydier qui n'était d'humeur à souffrir cette insulte, s'avança vers eux avec trois cavaliers qui témoignèrent une si bonne contenance que les voleurs leur laissèrent le chemin libre, n'osant pas les attaquer.

Je passe sous silence tous les services qu'il rendit à ces Messieurs, disputant avec les serviteurs à qui en ferait davantage. Je ne parle pas des dangers qu'ils évitèrent : on les peut voir dans la relation imprimée que M. de Bourges a donnée au public. Je me presse d'arriver à Ispahan.

19. Arrivée à Ispahan

(110, 52)

Ispahan est la ville capitale de l'empire des Perses. Le R.P. Raphaël, supérieur des missionnaires capucins, fut à leur rencontre et les logea dans la belle maison que (p. 53) le grand Sophy [*sic*] [roi de Perse] leur a fait bâtir. Ce Père avait beaucoup d'esprit et il savait toutes les langues qui sont parlées dans le Levant ; c'est pourquoi le roi de Perse l'avait fait l'interprète de toutes les nations, ce qui le rendait dans le pays aussi considérable qu'il était nécessaire. M. de Bérythe qui ne voulait pas lui être à charge donna commission à M. Deydier de pourvoir à la nourriture et aux autres dépenses de toute cette famille durant tout le temps qu'ils séjournèrent à Ispahan, ce dont il s'acquitta avec une générosité que le Père Raphaël et ses religieux ne pouvaient assez admirer. [...]

20. Arrivée à Surate

(110, 57)

Après avoir traversé la Perse et la mer du sein Persique, ils arrivèrent à Surate, le plus fameux port des Indes. M. de Bérythe avait souhaité de se rendre en droiture à la Cochinchine, mais il n'y trouvait aucune commodité. Il apprit seulement qu'il pouvait en rencontrer à Siam et quoique ce royaume ne fut pas encore de la juridiction des vicaires apostoliques, il se résolut d'y aller. Il fallut pour cela traverser une partie des états du grand Mongol, tout le royaume du Golconde et le golfe de Bengale avec toutes les forêts qui sont entre Tenasserin et Siam.

21. Arrivée à Juthia

(110, 57)

Quand ils furent arrivés, ils se logeaient dans le camp des Portugais qui les reçurent fort honnêtement comme des étrangers qui avaient dessein de continuer leur voyage. Ils firent beaucoup d'honneur à M. de Bérythe et à ses deux compagnons. Mais quand ils eurent connu l'esprit libre et franc de M. Deydier qui parlait déjà leur langue, ils lui témoignèrent des amitiés toutes particulières. Ils prièrent l'évêque de donner le sacrement de Confirmation dans les deux paroisses de cette colonie, ce qu'il fit avec l'approbation du gouvernement ou autrement du grand vicaire de Malacca. M. Deydier y prêcha avec tant de solidité et d'éloquence que ces pauvres métis originaires des Portugais qui n'avaient pas coutume d'entendre parler si foncièrement de la religion souhaitaient de tout leur cœur que ceux qui leur servaient de pasteurs furent semblables à ces nouveaux venus.

22. La jalousie de quelques religieux

(110, 57)

De là, le démon commença à dresser ses premières batteries pour harasser et tâcher d'anéantir dès le berceau les effets miraculeux qu'il prévoyait devoir arriver par ces gens qui étaient d'une vertu et d'une sainteté héroïques. La jalousie, le dépit, l'envie se glissèrent peu à peu (p. 58) dans l'âme de quelques religieux pour qui on n'avait plus tant d'estime que par le passé. Leur conduite comparée à celle de ces vertueux ecclésiastiques semblait si difforme que les plus clairvoyants ne pouvaient s'empêcher de la blâmer et d'en murmurer

tout haut. C'était un feu naissant qu'il fallait étouffer pour empêcher un incendie général. Les moyens d'y réussir suggérés par le malin esprit ne manquèrent pas.

23. La sommation du grand vicaire portugais (110, 58)

D'abord on révoqua en doute si M. de Bérythe était véritablement évêque, et si ceux de sa compagnie étaient prêtres, n'étant pas obligés de les croire sur leur parole. La chose ne paraissait pas trop déraisonnable, puisque l'on trouve tous les jours tant d'imposteurs dans le monde. Ce fut donc pour s'en éclaircir, qu'à la suggestion de ces religieux, le grand vicaire, à la tête des principaux du camp des Portugais, fut trouver M. de Bérythe dans sa maison pour le sommer, comme étant revêtu de l'autorité du roi de Portugal et de l'archevêque de Goa se qualifiant primat des Indes, de lui faire voir par écrit ses pouvoirs et de qui il les tenait.

Il faut remarquer que le Souverain Pontife, pour maintenir ses droits, avait expressément défendu aux vicaires apostoliques de montrer quoi que ce soit de tout ce qu'il leur avait été accordé, lorsqu'il en serait requis par voie d'autorité et de justice. M. de Bérythe, qui ne voulait pas contrevenir aux ordres du pape, leur dit, pour les contenter, qu'il ne pouvait se soumettre à la formalité qu'ils demandaient, n'étant pas sujet du roi de Portugal et encore moins de l'archevêque de Goa ; que, s'ils voulaient pourtant, il était prêt à communiquer ses pouvoirs en ami et en tête-à-tête à Monsieur le grand vicaire qui leur en ferait son rapport. C'est ce qu'il exécuta le lendemain, et le grand vicaire parut très satisfait.

24. Le patronage du roi de Portugal (110, 58)

Ce n'était pas là le compte des ennemis des missionnaires. Ils eurent l'adresse ou plutôt la malice de tourner en poison tout ce qui faisait la justification du prélat et des siens : « Nous accordons, disaient-ils, que le Saint-Siège les ait véritablement envoyés, et qu'ils soient revêtus de tous les privilèges qu'on (p. 59) nous dit avoir vus et lus ; c'est en cela même que nous les trouvons très coupables, parce qu'ils étaient obligés de passer par Lisbonne et de se présenter à la chancellerie du roi de Portugal, qui a un droit incontestable de patronage dans toutes les Indes, pour y faire enregistrer leurs bulles et leurs décrets avant que de sortir de l'Europe, faute de quoi toutes ces pièces sont censées nulles, et on ne doit y ajouter aucune foi. De plus, quand il ne leur aurait pas été possible de passer par le Portugal, ne devaient-ils pas se rendre auprès de l'archevêque de Goa, qui est le seul primat des Indes, pour en obtenir la permission d'exercer leurs fonctions dans les lieux qui lui sont soumis ? Ce manque de respect nécessaire envers les puissances nous persuade qu'ils ne sont pas ce qu'ils nous disent, et qu'on doit s'assurer de leurs personnes, qui nous sont très suspectes. » Où est le bon sens qui ne se rendrait pas à un discours si captieux ? Parler à un Portugais de la puissance et de l'autorité de son roi, c'est lui enfler tellement le coeur que, pour la soutenir, il n'y a point d'excès où il ne s'abandonne. Ce serait peut-être ici le lieu de pulvériser toutes ces raisons apparentes et fausses ; je me réserve néanmoins d'en traiter plus amplement dans un endroit où j'aurai des écrits à combattre, et non pas des paroles qui eurent cependant tout l'effet qu'on s'en était promis ; car non seulement la haine prit la place de l'amour, mais il ne se passa quasi aucun jour qu'on ne leur suscitât quelque nouveau sujet de chagrin.

25. Dans le camp des Cochinchinois (110, 59)

Le capitaine du comptoir hollandais, qui était de l'autre côté de la rivière, sachant bien que la vie de ces Messieurs n'était pas en sûreté parmi ces Portugais, leur offrit sa maison comme une retraite assurée : mais M. de Bérythe et ses deux compagnons ne jugèrent pas à propos d'accepter cette offre, parce que, en se retirant chez des hérétiques, ils auraient donné aux Portugais de nouveaux sujets de plaintes et d'indignation. Ce généreux Hollandais, se voyant refusé, fit dire à l'évêque et à ses deux missionnaires que du moins ils se donnassent bien de garde de rien manger, qui fut apprêté dans leur maison, ou qui vint du dehors, et qu'il aurait soin (p. 60) de leur envoyer tous les jours, dans une boîte fermée à clef, tout ce qui serait nécessaire pour les nourrir.

Les Cochinchinois qui avaient leur camp situé à une lieue plus haut en remontant la rivière, ayant appris que M. de Bérythe était destiné pour leur pays et qu'il était en danger parmi les Portugais, par une générosité naturelle à cette nation, vinrent en plein jour enlever M. de Bérythe, ses compagnons, leurs valets et leurs effets, et ils les menèrent dans leur camp où ils leur bâtirent une maison et une chapelle sur le bord du fleuve.

26. L'insulte d'un portugais (110, 60)

Les Portugais, au désespoir d'avoir vu ravir à leurs yeux une proie dont ils se croyaient assurés, en témoignèrent une rage qui n'est pas concevable. L'un d'entre eux, jeune homme étourdi et téméraire, voulant se distinguer des autres, se mit dans une barque ayant avec soi ses amis. Il arriva sur le minuit au-dessous des fenêtres de ces messieurs, et, en touchant de sa guitare, il se mit à chanter dans son langage qu'il voulait tuer un évêque, afin qu'on n'en parlât plus. M. Deydier, qui l'ouït distinctement, se sentit la bile un peu émue, et il se préparait à sortir pour l'arrêter quand M. de Bérythe l'en empêcha.

27. De nouvelles insultes (110, 60)

Quelque temps après, un autre fanfaron, qui se disait parent du roi de Portugal, aborda à Siam où il apprit tout ce qui s'était passé. Bouffi qu'il était de sa qualité, il assura les Portugais qu'il les délivrerait bientôt de leurs inquiétudes. Il choisit pour son dessein un jour de dimanche, lorsqu'on achevait les vêpres, pour se rendre à la maison de M. de Bérythe, où il entra avec une arrogance digne de lui. Il s'était fait accompagner d'un grand cortège de serviteurs et d'esclaves. Son bateau était magnifiquement paré ; deux trompettes à la proue ne cessaient de sonner des fanfares, une quantité de banderoles de taffetas de toutes les couleurs flottaient tout alentour au gré du vent ; il avait pavillon royal ; en un mot, on aurait dit que c'était un autre Jean de Paris qui allait faire quelque entrée pompeuse.

Ce fut avec un dédain audacieux qu'il se contenta de dire en entrant dans la maison : « Qu'on avertisse l'évêque que je suis ici ». M. de Bérythe, qui avait toujours une présence d'esprit et une sérénité admirables, accompagné de MM. Deydier et de Bourges, le fut trouver dans la salle (p. 61) où il se promenait en rongant ses ongles. Le prélat l'aborda avec toute la civilité possible et le pria de s'asseoir ; il lui fit même un petit compliment de congratulation sur son heureuse arrivée, en lui témoignant qu'il l'avait prévenu par sa visite. Ce brutal l'interrompit en lui disant : « Vous vous trompez, si vous vous imaginez que je suis venu ici par pure civilité. Le sujet qui m'y amène est pour vous contraindre de me montrer à présent et sans délai la permission que le roi de Portugal vous a donnée pour venir dans les Indes, faute de quoi je vous traiterai, vous et les vôtres, de prévaricateurs de ses droits souverains, et je vous ferai conduire pieds et poings liés jusqu'aux degrés de son trône, pour lui faire réparation d'honneur et lui demander pardon de votre témérité ».

28. Les Cochinchinois prennent la défense de l'évêque

(110, 61)

À peine avait-il achevé cet insensé discours, qu'on vit entrer dans la salle le capitaine des Cochinchinois avec dix ou douze de ses compatriotes, qui, à la hâte, s'étaient habillés en gens de guerre qui vont au combat, c'est-à-dire un bonnet de crin à la tête, le bras droit nu et le sabre à la main ; on venait de leur dire que cet hidalgo n'était venu que pour enlever M. de Bérythe et ces deux messieurs. Ce capitaine cochinchinois, qui était entré dans la salle fort brusquement et sans permission, alla droit au Portugais ; il le prit par le bras et le forçant de se lever, il se servit de l'injure la plus outrageante de son pays en lui disant d'un ton de voix grondeur : « Sors d'ici, fils de chien que tu es, rends grâce à la présence de mon prélat, car, si ce n'était le respect que je lui porte, je t'aurais déjà tranché la tête ». M. de Bérythe fit tout ce qu'il put pour s'opposer à cette violence, mais les Cochinchinois firent les sourds à ses prières et ne relâchèrent point le Portugais qu'ils ne l'eussent remis par force dans sa barque, non sans avoir reçu quelques coups de poings et de pieds par dérision.

29. La colère du Portugais

(110, 61)

Ce fier-à-bras, tout hors de lui-même, jetait feu et flamme en arrivant chez lui. Tous les supplices les plus atroces ne contentaient pas son esprit pour venger cet affront ; et comme si les Portugais du camp n'eussent pas été en assez grand nombre (quoiqu'on y comptât plus de douze cents hommes) pour exécuter (**p. 62**) la funeste résolution dont il était agité, il se fit conduire encore tout bouillant de colère chez le chef des Hollandais, croyant qu'après lui avoir rapporté ce qui venait de lui arriver, il armerait tout son monde pour courir à la vengeance.

Le capitaine hollandais, qui était sage et prudent, l'entendant parler avec la furie qu'il possédait, pour l'apaiser tant soit peu lui dit : « Vous ne connaissez pas, Monsieur, les Cochinchinois ; ce sont des gens qui s'irritent aux premières menaces qu'on leur fait, et quoiqu'ils ne soient tout au plus que soixante hommes dans leur camp, je vous réponds que quand vous iriez avec tous vos Portugais pour les brûler dans leurs maisons comme vous dites, avant que d'y arriver, ils auront taillé en pièces tout votre monde, et ne se donneront aucun repos qu'ils n'aient réduit en cendres tout votre camp, et qu'ils ne vous aient arraché la vie : pour ce qui me regarde, je ne puis pas repousser cette querelle, car outre que j'en prévois de terribles suites, infailliblement je serais repris de mes supérieurs. »

Le Portugais ne fut pas content de ces raisons ; il quitta assez brusquement cet officier, avec la même colère. Le capitaine hollandais ne l'ayant pu calmer, et prévoyant qu'il était capable de se porter à une dernière extrémité, crut qu'il était obligé d'en donner connaissance à M. de Bérythe, de crainte de quelque accident.

30. Comment se termina cette affaire ?

(110, 62)

Le chef des Cochinchinois, qui en fut aussi averti, rassembla ses gens et fit faire bonne garde toute la nuit alentour du camp et de la maison de l'évêque. Le matin, vers neuf heures, il partagea tout son monde sur deux petites galères que le roi de Siam lui avait confiées pour le suivre lorsqu'il allait à la guerre, et ayant fait le signal de partance, les Cochinchinois, tambours battant, mirent en mouvement leurs galères qui, d'une rapidité extraordinaire, se présentèrent en un moment devant le camp des Portugais, et quand ils y furent arrivés, sans plus se servir de leurs rames, ils se laissèrent emporter doucement au courant de la rivière,

ayant tous le sabre à la main, insultant à ce peuple timide qui mourait de peur qu'ils ne missent pied à terre ; (p. 63) la plupart ayant abandonné leurs maisons pour se réfugier dans les églises. C'est de la sorte que les Cochinchinois passèrent et repassèrent jusqu'à la quatrième fois qu'ils s'en retournèrent, voyant que personne ne leur répondait.

Le capitaine hollandais, qui était sur son pont et qui avait auprès de lui un fort honnête homme portugais, qui s'était établi de son même côté, lui dit en se riant : « Vous voyez la bravoure de notre grand hidalgo, qui se vantait hier d'aller brûler les Cochinchinois dans leurs maisons, il s'est si bien caché qu'il ne paraît point ». Et, en effet, on ne le vit plus depuis ce jour-là. Les pauvres Portugais furent si étonnés que, plus d'un mois entier, ils n'osaient pas passer devant le camp des Cochinchinois, quelques affaires qu'ils eussent au-delà, aimant mieux prendre un grand détour par terre, et c'est ce qui mit fin à un événement qui ne pouvait être que triste et tragique.

Les missionnaires jouissaient d'une profonde paix au milieu des Cochinchinois.

< >

<<<<<

III À LA VILLE CAPITALE DE JUTHIA



31. Le roi du Siam (110, 63)

Le roi de Siam qui n'avait que sa qualité qui le distinguait des autres hommes tant qu'il était affable, ayant ouï parler avantageusement de ces Messieurs eut la curiosité de les voir et de s'entretenir avec eux. Du moment qu'il les vit, il commença à les affectionner. Il leur fit d'abord quelques questions sur leur pays et sur le dessein qui les avait amenés aux Indes ; et il parut être satisfait des réponses de M. de Bérythe. Mais comme il croyait que la religion des Siamois était la plus parfaite, il les mit sur le discours, en leur demandant s'ils étaient persuadés que la religion chrétienne enseignait quelque chose de plus excellent que celle qu'il professait. Ce fut de là que M. de Bérythe prit l'occasion de lui expliquer les principaux mystères de notre foi, comme sont ceux de la Trinité dans l'essence d'un seul Dieu qui a créé toutes les choses de rien ; de la chute irréparable des anges, ennemis implacables des hommes parce qu'un jour ces derniers devraient (p. 64) occuper leurs places dans le ciel ; de celle du premier homme qui par sa désobéissance aux ordres de son Créateur avait infecté tous ses descendants ; de la promesse qui lui avait été faite d'un Réparateur, qui par son Incarnation dans le sein d'une Vierge, sa vie innocente, sa mort sur la croix, sa glorieuse résurrection, son ascension triomphante dans le ciel, non seulement avait apaisé la colère de Dieu, réparé le crime commis, mais aussi donné à ce même homme et à sa postérité tous les moyens nécessaires pour arriver à la gloire éternelle qu'il avait perdue par sa faute. De là il passa aux miracles que Jésus Christ avait opérés durant sa vie mortelle, puissance qu'il avait accordée à ses apôtres et disciples qu'ils en ont fait après lui de plus grands, (s'il est loisible de parler ainsi, parce que ceux qu'il a faits, c'était par sa propre autorité, mais ceux qui ont été faits depuis qu'il a quitté la terre ne se sont faits qu'en son nom et par sa vertu), puissance qui se conserve encore dans l'Église qu'il a établie dans ce monde visible.

32. Le roi demanda la guérison de son frère (110, 64)

Le roi de Siam fut vivement frappé par ces derniers mots et en interrompant M. de Bérythe, il lui dit : « Pour prouver ce que vous venez d'alléguer, vous ne me sauriez faire un plus sensible plaisir que d'obtenir par vos prières auprès du Dieu que vous adorez la guérison d'un frère que j'aime tendrement, qui depuis cinq ans est perclus de la moitié de son corps sans qu'il puisse faire le moindre mouvement. » - « Nous le ferons, Sire, répliqua hardiment M. de Bérythe, mais à condition que si Dieu accorde l'effet de nos prières, vous et votre frère embrasserez le christianisme ». Le roi et le prince y consentirent.

33. Dieu exauce la prière (110, 64)

M. de Bérythe était de retour chez lui, fit rassembler les chrétiens, et il leur déclara l'importance de son engagement, en les exhortant de joindre leurs prières, leurs jeûnes, leurs veilles aux siennes et à celles de MM. Deydier et de Bourges. Ce fut pour cela qu'il fit exposer le Saint-Sacrement dans sa chapelle durant trois jours et trois nuits pendant lesquels l'église fut toujours remplie, le prélat et les siens ne quittant l'autel que pour prendre une petite réfection au pain et à l'eau. Ce fut sur la fin de la troisième nuit que le roi de Siam

envoya à la hâte ceux des plus considérables de ses mandarins qui se trouvaient auprès de lui pour avertir M. de Bérythe et ces deux Messieurs, qu'étant (p. 65) dans la chambre de son frère avec ses principaux officiers, le prince tout à coup avait senti le sang de ses veines qui coulait et animait les membres perclus qu'il remuait les bras et les jambes, que sa langue s'était déliée et qu'il parlait assez librement.

À cette heureuse nouvelle, M. de Bérythe renferma le Saint-Sacrement dans le tabernacle, il congédia les chrétiens et étant descendu dans la salle avec ces deux Messieurs, il parla de la sorte aux officiers que le roi lui avait envoyés : « J'ai fait de ma part, de celle de ces Messieurs et des chrétiens, ce à quoi nous nous étions engagés. Ce n'est plus à nous, mais au roi et au prince d'achever la perfection du miracle. Ils m'ont accusé l'un et l'autre que, s'ils voyaient quelque chose d'extraordinaire, ils se feraient chrétiens, qu'ils aient présentement à nous garder leur parole et je leur réponds que sitôt qu'ils auront reçu le baptême, le prince recouvrera une santé même plus vigoureuse que celle dont il jouissait avant qu'il lui fut arrivé aucun accident. C'est toute la réponse que j'ai à faire au roi et à son frère. »

34. La crainte chez le roi

(110, 65)

Mais hélas ! de quoi n'est pas capable la politique ! Le roi de Siam n'eut pas plutôt entendu ces paroles qu'il fut saisi d'une peine extrême. Car, d'un côté, il se voyait engagé par lui-même à faire ce qu'on lui exigeait de lui ; d'autre part, il considérait qu'en se faisant chrétien, les talapoins allaient mettre tout son royaume en combustion et qu'il n'en fallait pas davantage pour exciter un soulèvement général. Cette réflexion malheureuse lui a fait perdre son salut éternel, car il aimait voir son frère à demi guéri que de lui procurer une santé parfaite, en s'exposant à perdre son royaume temporel. Il ne laissa pas de conserver pour M. de Bérythe et pour ceux qui étaient avec lui la plus haute de toutes les estime et il les a favorisés aussi bien que les autres qui les ont servis, en toutes sortes de rencontres, jusqu'au dernier soupir de sa vie.

35. Rencontre des deux évêques

(110, 66)

[Au mois de janvier 1664, M. d'Héliopolis arrivait à Juthia, en compagnie de M. de Chamesson et de quatre prêtres : MM. Laneau, Brindeau, Hainques et Chevreuil].

Il est plus facile de comprendre que d'écrire quelle fut la joie de ces deux évêques et de leurs missionnaires, quand ils se virent tous réunis dans une même ville distante de leur pays de plus de sept mille lieues après avoir essuyé toutes les bourrasques et le contretemps que nous avons vus ci-dessus. Toute la gloire en fut rapportée à Dieu par des actions de grâce publiques et particulières.

36. Audience du roi de Siam

(110, 107)

[Les ennemis des missionnaires français] n'osaient plus lever la tête depuis que le roi les avait prit si hautement sous sa protection, et c'est ce qu'il confirma aux évêques deux jours après l'arrivée de M. d'Héliopolis. Ils furent au palais pour présenter leurs respects au prince. Il les reçut avec tant de bonté qu'un roi catholique et pieux n'en aurait pu faire davantage. Il leur donna à tous un régal digne de sa libéralité où il fut servi par les plus grands seigneurs de sa Cour. On leur présenta du vin, mais ils s'excusèrent d'en boire, sachant bien qu'il était défendu aux Siamois d'en user et qu'ils n'en voyaient boire aux

étrangers avec beaucoup de répugnance, ce qui ayant été rapporté au roi, il dit en jetant un petit sourire : « Je ne doutais bien que ces Messieurs étaient trop honnêtes pour vouloir nous donner le moindre chagrin. »

37. Paroles de Mgr Lambert (110, 107)

Ce généreux prince voulut leur donner une seconde audience avant que de les congédier. Lorsqu'ils furent en sa présence, la première chose qu'il leur dit, fut pour s'informer d'eux-mêmes pour quelle raison ils n'avaient pas voulu boire du vin durant le repas, puisque les Hollandais, les Portugais et les autres étrangers pour qui il avait eu quelques fois les mêmes égards n'avaient point fait de difficultés d'en boire chez lui quand on leur en avait offert. M. de Bérythe prit la parole et lui dit : « À Dieu ne plaise, Sire, que dans votre palais, ni ailleurs, nous soyons assez misérables pour scandaliser ceux pour lesquels nous avons tout quitté. Nous ne sommes ici que pour les édifier et si pour leur salut éternel que nous venons leur annoncer il ne faut pas se passer de manger de la viande et de boire du vin, nous sommes résolu de nous en priver durant tout l'espace de cette vie mortelle. » - « Quoi, répliqua le roi, on mangera donc de la viande et on boira du vin dans une autre vie ? » - « Oui, Sire, répondit hardiment M. de Bérythe. J'ai pour mon garant la parole de Jésus Christ, le fils de Dieu, qui ne peut se tromper ni nous abuser, qui a promis à ses Apôtres qui l'avaient suivi et qui le suivraient à l'avenir dans les tentations de cette vie mortelle, que (p. 108) son Père lui avait préparé un royaume qui ne doit jamais finir ; de même, il les destinait après leur mort pour les faire asseoir à sa table afin d'y manger et boire avec plaisir, et pour ôter tout le doute qui pouvait naître, s'il parlait de la viande et du vin, il ajouta qu'il s'en était expliqué clairement la veille de sa Passion où il dit à ces mêmes disciples qu'il ne mangerait plus de cette Pâque (qui était un agneau rôti) et qu'il ne boirait plus de ce jus de la vigne que quand il serait arrivé dans son royaume céleste ; qu'à la vérité, il ne fallait pas entendre grossièrement ses paroles qui ne regardaient que des festins spirituels dont la douceur et les délices passassent toutes les expressions humaines.

38. Offres généreuses du roi (110, 108)

Le roi, en les congédiant, leur dit que dorénavant il aurait encore pour eux une plus grande estime et que, comme ils étaient fort éloignés de leurs maisons et de leurs parents, et qu'il était à craindre qu'ils n'en reçussent pas exactement tous les secours qui leur seraient nécessaires, il souhaitait qu'en ce cas arrivant, et dans toutes les autres nécessités où ils se trouveraient dans le besoin, il s'adressassent à lui préférablement à tous autres et que sa bourse serait toujours ouverte aussi bien que son cœur.

39. Privilège des Français (110, 108)

Il faut parler d'une difficulté qui fit de la peine à M. de Bérythe. C'est une coutume inviolable de tous les étrangers qui se présentent au roi de Siam ou à son premier ministre, laissent leurs souliers à la porte de la salle où ils doivent avoir audience. Ce prélat ressentit une telle répugnance pour une telle cérémonie qu'il ne put jamais se résoudre, s'imaginant qu'il serait honteux à des Français de s'y soumettre, et que s'il leur en donnait l'exemple, on aurait sujet de se plaindre de sa conduite. Il en fit adroitement avertir le barcalon [le ministre] qui en parla au roi qui témoignait une grande envie de le voir. Le prince s'étant fait informer de la délicatesse de l'honneur des Français sur des matières qui ressemblaient

tant soit peu l'esclavage, ou bien une bassesse indigne de leur nation, fit dire à M. de Bérythe que non seulement il exemptait sa personne de (p. 109) cette loi, mais encore des missionnaires, des nobles et des officiers de la Royale Compagnie de France, lorsqu'ils se seraient habitués dans son royaume. Quelques plaintes qu'en aient fait les nations étrangères, on ne les a pas écoutées ; les seuls Français ont toujours joui de ce privilège.

40. Retraite des missionnaires

(110, 109)

Pour se délasser d'un si long voyage, l'on n'employa que cinq jours ; lesquels étant expirés, les deux évêques et tous leurs missionnaires commencèrent une retraite de dix jours. Deux motifs principaux les y portèrent : le premier était, pour rendre à Dieu de très humbles actions de grâces de les avoir tous si heureusement réunis ensemble ; le second pour implorer les lumières du Saint-Esprit afin de ne rien entreprendre avant de se séparer, pour se rendre dans les missions qui leur étaient échues, qui ne fut parfaitement conforme à la volonté de Dieu et de son aimable Providence. MM. d'Héliopolis et de Bérythe y faisaient tour à tour des entretiens qui ne tendaient qu'à les enflammer tous de plus en plus dans l'amour de Dieu et dans les services qu'ils étaient pris d'aller rendre à leur prochain.

41. Le livre de « Monita ad missionarios »

(110, 109)

La retraite finie, ils mirent en délibération les points capitaux de la conduite qu'ils devaient garder pour être tous uniformes dans leurs fonctions. Suivant l'exemple des Apôtres, ils se crurent obligés de dresser des règlements qu'ils appelèrent Constitutions Apostoliques. Il n'y a qu'à les lire pour remarquer que Dieu s'en est mêlé. Aussi à Rome, on les trouva si judicieuses que la Sacrée Congrégation, sans en rien retrancher ni augmenter, les fit imprimer à ses propres dépenses, avec des approbations qui font assez connaître quelle était l'estime qu'on en faisait. On y voit tout ce qui concerne les fonctions des missionnaires, la doctrine qu'ils doivent enseigner, la manière dont il faut se comporter, tant à l'égard des chrétiens que des infidèles, des gens du monde et du peuple (p. 110) des riches et des pauvres. Ce qu'il faut éviter et ce qu'on doit entreprendre ; en un mot, c'est un répertoire qui mit devant les yeux d'un ouvrier apostolique, sans crainte de se tromper, tous les devoirs de son emploi. Mais ce qui est de plus merveilleux, c'est que ces hommes qui n'avaient aucune expérience de leurs missions, aient pu prévoir tous les incidents qui y sont arrivés et en même temps, suggérer les moyens de s'en défendre et de les éviter. C'est ce qui a fait encore l'admiration des missionnaires qui les ont suivis et qui, bien des années après leur mort, ont trouvé dans ce livre divin la solution des nouvelles difficultés qui les embarrassaient et que la prudence humaine n'aurait pu prévoir.

42. Vœux des missionnaires

(110, 110)

Cet ouvrage achevé, l'on s'en proposa un autre beaucoup plus élevé que le précédent. Les évêques considérant que le ministère qu'ils allaient entreprendre tenait le premier rang dans l'Église, concluaient de là que la vie ordinaire des meilleurs ecclésiastiques et même les religieux les plus fervents n'étant pas suffisante pour eux, ils devaient porter leur vue plus loin et se former un plan de vie avec celle des plus grands saints. Ils envisagèrent saint Paul comme le modèle des missionnaires, qui, prêchant aux autres l'Évangile, craignant de se perdre lui-même, réduisait son corps en servitude. C'est pour cette raison qu'ils s'obligeaient par vœu, si le Saint-Siège l'approuvait, de mener le reste de leurs jours une vie

de mortification et de pénitence. Par là ils se privaient de l'usage de la viande et du vin ; ils s'engageaient à jeûner tous les jours excepté le dimanche et le temps pascal, à porter sur leurs corps les instruments de la plus sévère austérité, à prendre la discipline tous les matins et tous les soirs, à coucher sur une simple natte, à faire chaque jour trois heures d'oraisons, à se lever à minuit quand la commodité le permettrait, avec d'autres circonstances qui ne regardaient que les particuliers.

43. Voyage au Tonkin (877, 695)

Après le départ de M. d'Héliopolis [qui retourna en Europe], l'évêque de Bérythe ne songea plus qu'à envoyer d'excellents ouvriers au Tonquin et à la Cochinchine. Pour lui il se réserva ce qu'il y avait de plus difficile à exécuter qui était l'entrée de la Chine. Il en entreprit le voyage, mais Dieu ne permit pas qu'il réussit. Car le vaisseau sur lequel il était fut obligé de relâcher à Siam. M. Deydier qui était abordé au Tonquin lui manda qu'il avait disposé plusieurs excellents et vertueux catéchistes à recevoir l'Ordre de prêtrise. Selon les pouvoirs exprès qu'il en avait du Saint-Siège et qu'il avait rassemblé un bon nombre de jeunesse choisie pour recevoir la cléricature. À ces heureuses nouvelles, M. de Bérythe voilâ au Tonquin. Les catéchistes y furent ordonnés prêtres, (p. 697) après avoir passé par les autres ordres qui précèdent cette incomparable dignité ; quantité de jeunes gens furent faits clercs. Il y tint le premier synode et il y institua la congrégation des Amantes de la Croix, ce qui parut d'autant plus admirable qu'en ce pays-là jamais fille n'avait fait vœu de virginité. S'étant acquitté de tout ce qu'il pouvait délivrer de plus avantageux pour cette Église, il revint à Siam.

Il apprit à son arrivée la plus triste nouvelle qu'on put lui apporter la mort précipitée de MM. Hainques et de Brindeau dont il reçut le détail par deux catéchistes qui furent ordonnés prêtres à Siam. L'Église affligée de Cochinchine les avait députés pour presser l'évêque de leur envoyer du secours. Ses entrailles paternelles en furent émues et quelque chose qu'on put lui remontrer. Il voulut y venir lui-même.

< >

<<<<<

IV PREMIER VOYAGE EN COCHINCHINE



44. M. Vachet arriva à Juthia (110, 166)

[Parti de France le 13 février 1669, M. Vachet alors âgé de 28 ans arriva à Siam l'année suivante. Voici ce qu'il raconta lui-même de sa première rencontre avec Mgr Lambert]. Il était neuf heures du soir lorsque j'eus l'honneur de lui faire la révérence pour la première fois. Si tôt qu'il eut lu une lettre de M. d'Héliopolis écrite de Rome, il voulut lui-même me conduire dans une chambre pour me faire reposer, et en me quittant, il me dit qu'il serait bien aise que je lui servisse la messe le lendemain, ce que je fis et il entendit la mienne. Il me ramena dans sa chambre où il y avait deux couverts préparés. Ma surprise n'en resta pas à ce premier appareil, car, quand je vis qu'on nous servait une fricassé de poulet, et qu'on apportait une bouteille de vin, je demeurai quasi hors de moi-même, et je ne savais que dire. Ce prélat qui s'en aperçut, me dit en riant : « N'est-il pas vrai que vous ne vous attendriez pas à faire si bonne chère ? » Je lui avouai tout simplement que ce que je voyais démentait l'idée qu'on m'avait donnée de sa personne, puisque j'étais persuadé qu'on ne mangeait point de viande et qu'on ne buvait point de vin, ni même qu'on ne déjeunait jamais dans le Séminaire, et que tout le contraire se présentait à mes yeux.

« L'on ne vous a pas trompé, me répliqua-t-il, car il y a plus de trois ans que nous menons ici une vie austère ; nous avons cru qu'elle convenait à des missionnaires et nous nous y étions engagés avec plaisir, mais, du moment que le Souverain Pontife, les cardinaux de la Congrégation et nos amis de Paris refusent de s'approuver, et le rejetant, comme me l'écrit M. d'Héliopolis, je n'ai pas balancé un moment à embrasser leur sentiment, et je suis comme vous le voyez le premier à me condamner. J'ai déjà donné mes ordres pour qu'à dîner on sert de la viande ; nos Messieurs feront peut-être quelque difficulté, mais j'espère que mon exemple les portera à m'imiter. »

45. Voyage à la Cochinchine (110, 166)

Après déjeuner ce prélat vint dans ma chambre, et il en ferma la porte. Étant seuls tête à tête, il me dit : « Je ne sais ce que vous m'avez (p. 167) fait, je remarque une certaine franchise en vous qui me plaît beaucoup. Il faut vous dire que je me prépare pour partir en peu de jours pour ma mission de la Cochinchine et que je sens un grand penchant de vous mener avec moi ». À ces mots je me jetai à ses genoux et lui dis : « Monseigneur, vous êtes le maître de ma personne, disposez-en comme il vous plaira ! »

En effet, dix-sept jours après je m'embarquai dans son Cinga [*sic*], qui est une espèce de grande chaloupe particulière aux Cochinchinois. Elle est composée de dix planches épaisses cousues ensemble avec des osiers ; il n'y eut ni fer ni clou, les voiles sont des nattes, le mat penché en avant, l'endroit où le gouvernail entre dans la mer n'est qu'un trou par où les vagues entrent et sortent quand la mer est un peu agitée, mais qui ne saurait nuire à la barque, parce qu'il n'y a d'autres planches qui enferment l'entrée. Il n'y a qu'un pont qui est fait de bambou sur lequel on élève une toile ou petite cabane pour se parer de la pluie ou du vent.

Le jour où nous y entrâmes, le capitaine anglais considérant avec attention cet engin, voulait nous dissuader d'y mettre le pied, en jurant que quand on lui donnerait autant d'or que cette barque en pouvait contenir, quoiqu'il ne fut venu aux Indes que pour faire fortune, rien au

monde ne pourrait l'obliger de faire ce voyage. Néanmoins il y a autant et plus de sûreté que sur les meilleurs vaisseaux quand il faut naviguer terre à terre, parce que l'on peut frapper sur le sable et sur la pierre, la barque ne s'endommage quasi jamais.

46. Naufrage (110, 167)

Nous en fîmes bientôt l'expérience ; car, à peine étions-nous éloignés de quatre-vingt lieues de la rivière de Siam, où l'on rencontre une infinité d'îlots, qu'une furieuse tempête nous surprit et nous obligea d'aller échouer à la terre ferme. Il fallut passer par les brisants sur lesquels les vagues étaient extraordinairement (p. 168) hautes. Tantôt la pauvre barque était élevée à une hauteur effroyable et tantôt elle retombait avec violence sur de petites pointes de rochers à fleur d'eau, avec des secousses si horribles qu'on la croyait à tout moment entrouverte. Cependant quand on l'eut tirée à terre à force de bras, on vit qu'elle n'était nullement endommagée. Nous y perdîmes notre grand mat et la voile, ce qui nous arrêta en ces parages environ 17 jours. Nos mariniers nous eurent bientôt construit une loge assez spacieuse, où nous dressâmes un autel. Comme nous étions sans mat, sans voile et sans cordage, et de plus, qu'après la tempête cessée, la mer s'était retirée d'un grand quart de lieue de nous, on désespérait quasi de pouvoir continuer notre voyage par mer, et on prenait déjà la résolution de retourner à Siam par terre, ce qui était une entreprise quasi téméraire, tant à cause de la longueur que de la difficulté du chemin, lorsque M. de Bérythe qui était un homme d'une foi inébranlable nous rassura tous en nous disant : « Je vous promets que malgré tous les obstacles, nous achèverons heureusement notre voyage ».

47. Ils continuaient leur voyage (110, 168)

Nous fîmes une neuvaine. Le huitième jour qui était la fête de l'Annonciation de la Sainte Mère de Dieu, la marée fut si haute qu'elle vint jusqu'à nous. Nous nous mîmes tous au travail, et sans perdre de temps l'on conduisit notre barque qui était vide à une petite rivière qui se rencontra assez proche de nous. Notre mat et nos cordages furent rejetés à terre ; mais ce qui nous fit le plus de plaisir, c'est quand nous vîmes flotter quantité d'arbres de bambous sans savoir d'où ce bien pouvait nous venir, puisque nous n'en avions vu aucun dans tous les îlots, ni qu'on n'en rencontra pas un dans les bois qui étaient proches de nous. Ajoutés à cela une prodigieuse quantité de citrons et d'oranges douces arrivèrent sur le bord de la mer, et de là nous conjecturâmes que Dieu avait exaucé les prières de M. de Bérythe. Nous ne tardâmes pas à être en état de partir, et les (p. 169) vents nous furent si favorables qu'en huit jours de temps nous fîmes le chemin ordinaire de trois semaines.

48. Arrivée en Cochinchine (110, 169)

L'un de nos prêtres cochinchinois, qui était avec nous, fut donner avis de notre arrivée aux chrétiens [d'un village appelé Lâm Thuyên] qui prirent de justes mesures pour nous faire passer les douaniers et les soldats qui gardaient les passages. Ils portèrent M. de Bérythe dans un filet couvert à la manière des dames de qualité qu'on n'arrête jamais, et M. Mahot et moi à la clarté de la lune, accompagnés de huit hommes qui portaient des troncs de figuiers pour les éléphants du gouverneur, mêlés parmi eux avec une semblable charge, et dans leurs mêmes habits, nous passâmes sans qu'on nous interrogeât. Et c'est ainsi que nous arrivâmes dans l'église de Niatran où nous trouvâmes tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui s'y étaient assemblés.

49. « Le Grand Père »

(Relation..., 11-12)

On comptait plus de 800 personnes qui composaient ce petit troupeau et qui vinrent tous les uns après les autres recevoir la bénédiction paternelle de leur évêque, qu'ils appellent dans leur langue le Grand Père. L'impuissance où nous étions de les confesser nous affligea sensiblement, je n'avais aucune teinture du cochinchinois, et il fallait encore plus d'un mois à M. de Bérythe et à M. Mahot pour le parler et l'entendre suffisamment. Afin donc de nous consoler avec eux nous leur promîmes de revenir dans deux mois lorsque nous serions en état de les servir.

50. Un exorcisme

(110, 169)

Comme toute cette bourgade était chrétienne, il n'y avait rien à appréhender pour nous ; cependant le démon qui enrageait de nous y voir, s'empara du corps d'une jeune fille de dix-neuf ans d'une assez bonne famille, laquelle se prit à crier de toutes ses forces qu'elle allait avertir le gouverneur de l'arrivée de l'évêque et de ses missionnaires. Ceux qui la connaissaient, connurent bien que c'était le démon qui parlait par sa bouche. On n'en fut pas étonné et le catéchiste se contenta de dire à M. de Bérythe que c'était un effet du malin esprit qui voulait troubler la joie que les chrétiens ressentaient de le posséder.

Ce prélat se fit amener cette fille qui fit des contorsions extraordinaires et le diable parlant par sa bouche dit que s'il n'avait pu empêcher l'évêque d'entrer en Cochinchine, il trouverait bientôt les moyens de l'en chasser. Mais cet insolent esprit fut bientôt contraint de lâcher prise, car M. de Bérythe n'eut pas plutôt fait une courte prière qu'il sortit du corps de cette pauvre créature en faisant des hurlements épouvantables.

De là nous fîmes dans la province de Niarouy où nous (**p. 170**) espérions joindre le P. Barthélémy d'Acosta.

51. P. Barthélémy d'Acosta

(110, 170)

Il prenait contre la volonté de M. de Bérythe le titre de grand vicaire de cette mission et il avait déjà terriblement tourmenté MM. Hainques et Brindeau. Il était alors logé chez le gouverneur de la province qui l'avait prié de le venir voir à cause que ce Père se piquait d'être bon médecin. Mais, du moment qu'il apprit que nous allions au lieu où il était, il se retira avec précipitation et se rendit à la Cour.

Nous trouvâmes une fort belle église à Niarouy. Le catéchiste qui la gouvernait était un médecin, grand homme de bien, aimé et des chrétiens et des gentils. Il nous logea chez lui et il nous dit qu'ayant appris notre arrivée, il avait refusé de prendre les patentes de catéchiste du P. Barthélémy et que c'était un homme duquel il fallait se méfier.

52. Le gouverneur de Nha Ru

(110, 170)

Le gouverneur qui témoignait beaucoup d'amitié à ce catéchiste, avait été baptisé dans sa jeunesse, mais comme il était retombé dans l'idolâtrie et qu'il avait trois ou quatre concubines. Les chrétiens ne voulaient aucun commerce avec lui. Sa femme et deux de ses fils étaient très bons catholiques. Ils ne voulurent pas se confesser au P. d'Acosta [Barthélémy], qui célébra plusieurs fois la messe dans leur maison, quoi que la flan [*sic*]

[tlan, trang] fut exposée dans la salle principale, ce qui est une marque de profession d'idolâtrie.

Ce malheureux gouverneur nous envoya sa femme pour nous prier de lui faire l'honneur de lui rendre une visite, sous le précieux prétexte qu'il voulait mettre ordre à sa conscience. M. de Bérythe y fut avec le catéchiste, mais comme le gouverneur ne m'aperçut pas, il envoya un filet et quelques uns de ses gens qui me dirent de la part de notre prélat de l'aller trouver. Lorsque j'entrai, M. de Bérythe qui ne m'avait pas envoyé chercher, parut tout surpris ; sur quoi le gouverneur lui dit que c'avait été par (p. 171) son ordre, et qu'il était bien aise de me voir. Il demanda du temps pour renvoyer ses concubines à petit bruit, afin que la chose n'éclatât pas, et pour tirer la flan [*sic*], de crainte qu'on lui accusât à la Cour, si cela se faisait tout à coup. À l'entendre parler, il avait les meilleures dispositions du monde pour une véritable conversion, qu'il ne voulait différer que jusqu'à notre retour, et comme nous prenions ces paroles comme dites de bonne foi, nous n'épargnâmes rien pour l'encourager et pour lui témoigner notre joie.

53. L'empoisonnement (110, 171)

Il avait fait préparer une collation magnifique et il voulut nous servir lui-même. Le premier morceau qu'il nous présenta fut de mettre devant chacun de nous une orange confite de la Chine qui était empoisonnée. Je mangeais la mienne entière et M. de Bérythe me donna la moitié de la sienne que je mangeais encore. Le gouverneur voulait la lui rendre en lui disant qu'il y en avait assez d'autres, mais il ne voulut pas la recevoir. Nous restâmes encore une petite heure et ensuite, il nous fit reconduire dans notre logis avec toutes les honnêtetés apparentes.

Sitôt que nous y fûmes arrivés, nous nous sentîmes l'un et l'autre si fort assoupis, que nous nous mîmes sur deux nattes pour reposer et nous nous endormîmes d'un profond sommeil. Vers minuit je m'éveillai avec une chaleur si violente qu'il me semblât qu'on me brûlait les entrailles. J'entendais une voix plaintive que je croyais être éloignée, la maison me paraissait en mouvement et il me semblait que j'allais tomber, quoique je fusse couché à terre. J'avais une soif ardente ; je me souvins que j'avais mis un pot plein d'eau près de moi, j'en bus tant que je pus tirer et je versai le reste sur mon estomac, ce qui me rafraîchit un peu, et comme la voix que j'avais entendu continuait à se plaindre, je demandai qui était là. M. de Bérythe dit que c'était lui et qu'il ressentait de violentes convulsions ; sur quoi il me dit (p. 172) d'aller ouvrir son écritoire, et de lui apporter un petit pot de faïence que je trouverais dans le tiroir d'en bas. Je m'y traînai, car ayant voulu me lever, je ne pus jamais me tenir sur mes pieds. Il y avait dans ce pot des pilules merveilleuses contre le poison. M. de Bérythe en prit une, j'en avalai deux, et en même temps, nous nous rendormîmes. Vers les trois heures du matin, je m'éveillai avec une colique furieuse. J'allai comme je pus dans la cour, où, par haut et par bas, je jetai une prodigieuse quantité de matières mêlées de sang et de glaire.

Notre catéchiste nous voyant dans ce pitoyable état, nous fit promptement transporter à une grande journée, hors de la juridiction du gouverneur, parce qu'il se doutait de la malice. Dès le lendemain de notre arrivée, nous fûmes l'un et l'autre atteints d'une grosse fièvre continue. J'en fus quitte pour onze jours, mais M. de Bérythe l'eut un mois entier, et il en fut tellement exténué que je me vis obligé de lui administrer les sacrements de Viatique et d'Extrême-Onction. Ce fut peu de jours après que M. Guiart et M. Maurillon apothicaire avait fait présent de ces pilules à notre prélat, arrivèrent auprès de nous.

Toutes les marques du poison étaient si manifestes sur nos corps, qu'on ne douta plus de notre empoisonnement. Je crois que ce qui sauva M. de Bérythe fut un très gros clou qui dans quatre jours vint en suppuration durant une semaine, il jeta tant de vilénies qu'on ne pouvait assez s'en étonner. La fièvre l'ayant quitté, on prit la résolution de continuer le voyage, quoiqu'un flux de sang qui ne faisait que commencer, ne me donnât aucun repos. Ce fut là la première atteinte de toutes ces différentes maladies qui m'ont duré sept ans, sans que les plus habiles médecins en aient pu connaître la cause, ni les effets qui leur paraissèrent.[...]

54. Le sort du criminel (729, 130)

Avant que de quitter cette province, nous apprîmes par le P. Luc que le feu avait pris dans la chambre du gouverneur d'où il ne se sauva qu'à demi grillé, jetant des hurlements horribles à cause des peines effroyables qu'il souffrait. L'on appela ledit prêtre cochinchinois à qui il avoua en présence de sa femme, de son fils, du médecin et de quelques serviteurs, qu'il reconnaissait que Dieu avait appesanti sur lui sa main toute puissante pour le punir du crime qu'il avait commis d'avoir empoisonné l'évêque et l'ecclésiastique, son compagnon, dans deux oranges confites de la Chine, et cela à l'instigation d'un tel qu'il nomma par son nom, ce qui fait trop d'horreur pour le rapporter, et qui lui avait fourni la matière, et enseigné la manière de s'en servir. Ce seigneur ne survécut que de 24 heures durant lesquelles il donna d'assez grandes marques de pénitence, ayant toujours persisté dans sa première déclaration.

55. À Quang Ngai (Relation..., 25)

[Après avoir quitté Nuoc Man], nous entrâmes dans la province de Quannhiac, au grand contentement de tout le peuple chrétien, dont les principaux avaient écrit en l'année 1670 avec des termes si forts et touchants, après la mort de MM. Hainques et Brindeau, pour inviter M. de Bérythe à venir en personne les secourir. [...]

La consolation fut réciproque : nous remarquâmes tant de ferveur et de bonne foi dans ces nouveaux chrétiens, que nous aurions volontiers passé le reste de nos jours avec eux, si l'ordre de Dieu ne nous eût obligés à nous partager avec le temps entre toutes (p. 26) les autres églises de la Cochinchine. Celle de cette province de Quannhiac avait je ne sais quel attrait particulier pour nous, qu'on ne peut exprimer ; les fidèles qui la composent, et qui sont dispersés en plusieurs endroits, s'assemblaient les jours de dimanches et de fêtes en trois paroisses différentes, dont l'une est la paroisse de Notre Dame à An Chi, l'autre est la paroisse de la Sainte Famille à Bao Tâ, et la troisième est la résidence d'un catéchiste à Chou Mé.

56. Chez Madame Luce (Relation..., 29)

[Les fidèles] venaient de toutes parts nuit et jour malgré la défense [de notre part, de venir en foule]. L'église de Bao Tâ où nous étions, en était presque toujours pleine ; [...] M. de Bérythe pour condescendre à leur faiblesse prit le parti de se retirer à une lieue de là dans la maison d'une veuve qui s'appelait Luce, et qui était la tante de celui chez qui nous logions [...]. (p. 30) Les chrétiens qui nous suivaient à la piste vinrent nous y trouver en foule ; et pendant cinq semaines que nous y fûmes, ils s'y rassemblèrent tous les jours pour recevoir les sacrements avec autant d'assurance, que si on n'eût rien appréhendé, parce que notre charitable hôtesse ouvrait la porte à tout le monde avec un zèle intrépide.

M. de Bérythe étant convaincu par expérience de la vertu et de la sagesse de cette veuve lui déclara la vue qu'il avait de réunir ensemble quelques filles qui désiraient garder la virginité, et qui lui avaient fait écrire à Siam leur dessein quelques années auparavant par M. Hainques, auquel elles avaient découvert le désir de se consacrer à Dieu de la manière la plus parfaite. [...]

57. Les Amantes de la Croix

(729, 134)

C'est à An-si, pendant que M. Guiart allait à Faifo préparer toutes choses pour le synode, que M. de Bérythe institua une Congrégation de filles qui firent vœu de virginité perpétuelle, de demeurer ensemble et de vivre sous une supérieure, quoiqu'elles fussent habillées de même sorte de la manière la plus simple du pays ; il ne jugea pas à propos de les voiler, il les appela les Amantes de la Croix, et il leur donna des règles fort approchantes de celles que saint François de Sales a dressées pour les religieuses de la Visitation ; elles ne furent au commencement que huit qui eurent à leur tête la sœur de M. Joseph, prêtre cochinchinois, âgée de 30 ans.

58. Le synode de Faifo

(110, 135)

De Nuoc Man, M. de Bérythe fut à Faifo, qui en est éloigné de quarante lieues, avec un secret si impénétrable que les gouverneurs et les douaniers n'en eurent aucune connaissance, tant M. Guiart et les principaux des chrétiens avaient prit de bonnes précautions. On n'entra pas dans la ville, mais on se logea dans une île de la rivière où il n'y avait qu'un village qui était tout chrétien. Ce fut dans cet endroit qu'on convoqua le premier synode qui ait été tenu en Cochinchine.

59. Retour à Siam

(110, 173)

Notre retour à Siam fut des plus heureux, car nous n'y employâmes que quatorze jours. Ma santé semblait s'y vouloir rétablir si parfaitement que M. de Bérythe crut que j'étais assez fort pour aller à la rencontre de M. d'Héliopolis ; et en cas que je ne pusse pas le joindre, je devrais continuer ma route jusqu'en France, pour y porter ses dépêches. Ce dessein échoua, parce que j'appris à Tenasserin que cet évêque était parti de la côte pour Bantan. J'en donnai avis à M. de Bérythe qui m'écrivit de retourner à Siam.

< >

<<<<

V
DEUXIÈME VOYAGE EN COCHINCHINE



**60. Le sacre de Mgr Laneau
(877, 698)**

M. de Bérythe avait déjà reçu un bref apostolique qui donnait pouvoir aux deux évêques lorsqu'ils seraient joints ou à l'évêque de Bérythe seul en cas qu'ils ne pussent le faire, de choisir un de leurs ecclésiastiques pour l'ordonner évêque à la place de feu M. de Cotelendy. M. de Bérythe différa toujours cette ordination quoiqu'il ne sût pas ce que M. d'Héliopolis était devenu.

[Amep 120, 80] Enfin M. d'Héliopolis arriva à Siam. La joie fut grande de part et d'autre. Après que les évêques se furent communiqué tout ce qu'ils avaient à dire des affaires générales, ils s'étendirent à fond, mais en particulier, sur les deux élections du MM. Laneau et Chevreuil. [...] [En effet], M. d'Héliopolis nomma M. Chevreuil, M. de Bérythe nomma M. Laneau. Il n'y en avait qu'un d'électif, et par conséquent il fallait bien s'accorder. Voici le moyen que M. de Bérythe proposa. « Nous avons, dit-il à M. d'Héliopolis, dans les Actes de saint Luc, l'exemple des Apôtres hésitant lequel des deux ou de saint Mathias ou de Joseph surnommé le Juste, devait remplir la place vacante de ce sacré collègue. Nous voici, vous et moi, dans le même embarras, imitons-les, faisons ce qu'ils ont fait et le Saint-Esprit en décidera. » M. d'Héliopolis fut ravi de cette ouverture. Aussitôt l'on fit deux billets : dans l'un était écrit Louis Laneau, dans l'autre Louis Chevreuil. Les billets étaient tout semblables, plies de la même façon. M. de Bérythe les mit dans son bonnet, et les deux évêques s'étant mis à genoux, ils firent la même prière que les Apôtres avaient adressée à Dieu dans une pareille occasion. Étant encore dans cette posture, M. de Bérythe prit son bonnet, le remua quelque temps pour confondre la place qu'occupaient les billets, et ensuite il le présenta à M. d'Héliopolis, en lui disant : « Tirez, Monsieur, le premier qui vous tombera sous la main. » M. d'Héliopolis prit l'un des deux, il l'ouvrit, et ce ne fut pas sans surprise qu'il lut : Louis Laneau. Cependant M. de Bérythe lui dit : « Pliez le billet comme il était et tirez une seconde fois ». Il ne l'en fit pas prier, mais voyant encore le nom de M. Laneau (p. 699) il se jeta aux pieds de M. de Bérythe en lui demandant pardon de sa témérité. « Non, non, Monsieur, lui répliqua M. de Bérythe, vous n'avez qu'à tirer cent fois de suite et le même nom paraîtra toujours ».

**61. Voyage en Cochinchine
(877, 699)**

Après que M. Laneau fut sacré sous le titre d'évêque de Métellopolis qui pour lors avait juridiction à Siam, le pape l'ayant accordé à la prière de M. d'Héliopolis, les deux évêques du Tonquin et de la Cochinchine se disposèrent à leurs missions. La Cochinchine n'était plus ce qu'elle était dans le premier voyage : la persécution était fort diminuée et les chrétiens jouissaient d'une paix raisonnable. Un des missionnaires que M. de Bérythe y avait laissé y s'était acquis beaucoup de crédit auprès du prince, du premier ministre d'État, d'un vice-roi de trois provinces et des plus grands seigneurs de la Cour qui se faisaient un plaisir de le protéger. Il crut qu'il ne hasardait rien en donnant connaissance à tous les seigneurs de l'arrivée de M. de Bérythe en Cochinchine. En effet, il ne se trompa pas, car le roi qui en fut averti ne le trouva pas mauvais. Le prélat avait apporté avec lui des présents (p. 700) assez riches et assez curieux pour le pays.

62. Au port de Phu Moi

(111, 1)

M. de Bérythe ayant abordé le port de Fumoi [Phu Moi] m'en donna aussitôt avis par un courrier exprès. Au lieu d'aller au devant de lui, je me contentai de lui écrire pour continuer sa route à petites journées, afin de me donner le temps de monter à la Cour pour y prévenir les esprits. Le ministre d'État et le prince me dirent que j'avais prudemment agi, parce que si M. de Bérythe était tout à coup arrivé à la Cour, peut-être que le roi ne l'aurait pas trouvé bon ; qu'ils chercheraient une occasion favorable pour lui en parler et que je n'avais que m'en retourner à Faifo pour lui avertir lorsque le prélat y serait arrivé, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Le secrétaire du ministre me promit qu'il en serait le porteur.

63. Les religieuses

(111, 1)

Je fus à sa rencontre jusqu'à Quangniac où il s'était arrêté en m'attendant et où il eut la consolation de voir les religieuses qu'il y avait établies dans son premier voyage n'avaient rien diminué de leur première ferveur, et qu'elles gardaient très exactement les règles qu'il leur avait prescrites.

64. La foule

(111, 1)

Et comme on ne parlait quasi plus de persécution quoique les Édits contre les chrétiens ne fussent pas révoqués, je fus surpris de voir une si grande foule de monde qui venait de toutes parts, soit pour recevoir la Confirmation, soit par le désir qu'ils avaient de recevoir la bénédiction de leur pasteur.

Ce fut sur cela que, me servant du conseil que m'avaient donné le prince, le ministre et le vice-roi de ne pas souffrir dans les commencements de nombreuses assemblées pour éviter le bruit qu'elles pourraient causer, je représentai à M. de Bérythe la nécessité qu'il y avait de renvoyer tout ce peuple, et en effet, je les fis écouler par petites bandes pour éviter les recherches des mandarins gentils.

65. Le fils du vice-roi

(111, 1)

Nous ne faisons que d'entrer dans notre maison de Faifo qui était alors logeable que le fils de notre généreux vice-roi y arriva pour complimenter M. de Bérythe de la part de son père qui lui envoya une bonne quantité de rafraîchissements. Cette visite m'embarassa, parce que la bienséance demandait que M. de Bérythe fut la lui rendre dès le lendemain. J'y prévoyais beaucoup d'inconvénients à cause de l'éclat que cela aurait fait, et que je fis trouver à propos à notre prélat d'en différer la cérémonie jusqu'à ce que je l'aie averti pour en savoir son sentiment ; **(p. 2)** le jour suivant je fus le voir, et comme j'ai toujours été fort naïf, je lui découvris les peines que je ressentais, si M. l'évêque lui rendait ses devoirs avant que nous eussions la nouvelle de la manière que le roi aurait pris son arrivée en Cochinchine. Ma pensée ne lui déplut pas, et il me dit qu'il serait assez à temps lorsque nous serions retournés de la Cour.

66. La montée vers la Cours

(111, 2)

Enfin le Sieur Van Thou, secrétaire du ministre, nous apporta la permission de monter à la Cour, où nous fûmes beaucoup mortifiés, car le prince et le ministre nous dirent que nous ne

verrions pas le roi quoiqu'il eût approuvé l'arrivée de M. de Bérythe qui pourrait demeurer en Cochinchine tant qu'il voudrait, s'en retourner à Siam si les affaires l'y appelaient, et demeurer en Cochinchine quand il le jugerait à propos. L'intention du roi était qu'il fit sa résidence ordinaire à Faifo, ce qui ne l'empêcherait pas de temps en temps de faire quelque séjour à Hué (c'est le lieu de la Cour) ; qu'au reste le roi ne voulait pas permettre les grandes assemblées, et que c'était ce qu'il nous recommandait tout spécialement ; que le grand prince avait donné ordre à l'un de ses officiers, qui était chrétien, de loger M. l'évêque dans sa maison, où il n'aurait rien à craindre lorsque les chrétiens y viendraient faire leurs prières.

67. Les présents au roi

(111, 2)

Les présents destinés au roi étaient beaux et riches ; il y avait entre autres deux pièces entières d'écarlate très fine, une boîte d'argent ciselée, avec quatre autres plus petites, pour mettre l'arack, le bétel, le tabac et l'huile pour les cheveux ; deux miroirs de glace de Venise sur du chagrin, et garnis de clous d'argent ; une pendule sonnante les heures, les demies et les quarts d'heure, avec réveil ; six petits ouvrages de corail et d'ambre ; plusieurs gros grains ronds de la même matière ; une pièce fine de toile de Hollande, deux rames de papier doré, beaucoup estimé dans le pays ; une longue-vue très curieuse avec laquelle on distinguait un homme d'une femme à deux lieues ; un étui garni de clous d'or où il y avait un ciseau, un couteau, un poinçon et un compas ; un grand et un petit microscopes ; deux verres de multiplication montés sur argent ; un grand verre à brûler qui fondait l'argent au soleil ; un petit fusil garni d'argent pour faire du feu, avec quelques autres curiosités qui ne me reviennent pas à l'esprit.

68. L'attitude du roi et celle des princes

(111, 2)

Le ministre présenta toutes ces pièces au roi qui ne voulut accepter que la seule lunette d'approche, et le verre ardent dont il fit faire l'expérience devant lui ; **(p. 3)** il renvoya tout le reste à l'évêque, disant à son ministre qu'il n'était pas juste que M. de Bérythe, qui avait couru tant de périls sur mer et sur terre, fût venu en Cochinchine pour acheter si cher son amitié.

Cette générosité du roi fut cause que nous eûmes les moyens de grossir les autres présents que nous avions destinés aux princes et aux autres personnes de la première distinction, qui ne furent pas si délicats que le monarque ; car ils reçurent avec bien de la joie et beaucoup de reconnaissance ce que nous leur présentâmes.

69. La décision de Mgr Lambert

(111, 3)

Si par politique le roi n'eût pas appréhendé de faire trop de bruit dans son royaume, il aurait très certainement reçu M. de Bérythe à son audience ; il se contenta de lui envoyer des rafraîchissements avec cent écus de la monnaie du pays, et il lui fit alors dire par son ministre qu'il était libre de rester en Cochinchine ou d'en sortir quand il voudrait.

Ce prélat sans hésiter choisit la première de ces offres, et résolut dès lors de résider à la Cour six mois de l'année ; il donna ordre de bâtir une église dans le terrain que le prince lui avait accordé.

Il décida qu'il passerait les six autres mois à Faifo, le plus célèbre port de la Cochinchine, où il y avait déjà une église assez spacieuse et très propre ; cette ville est au centre du

royaume, ce qui permet d'avoir facilement correspondance avec tous les missionnaires et les catéchistes qui sont répandus dans les provinces.

70. Les visites de l'évêque

(111, 3)

M. de Bérythe fit toutes ses visites en rochet et en camail, la croix pectorale devant lui; les ministres et les princes le reçurent avec tous les honneurs qu'ils se rendent les uns aux autres, quand ils se vont voir; il y en eut même qui lui voulurent céder la première place. On le régala partout, mais rien ne lui fut plus sensible que de remarquer l'accroissement de cette mission. Les lettres qu'il recevait de toutes les provinces n'étaient remplies que de bénédictions. Il n'y eut que la famille de Jean de la Croix qui grinça des dents de voir que tout nous réussissait; mais elle n'osait s'en plaindre.

71. Difficultés avec les religieux

(111, 3)

Ce fut en vain que nous invitâmes les religieux qui logeaient chez ce métis portugais de nous assembler afin de terminer à l'amiable les différents qui étaient entre eux et nous. Je fis pour ce sujet plusieurs allées et venues, et comme M. de Bérythe s'aperçut de leur opiniâtreté, il prit enfin la résolution de les faire obéir par amitié ou de leur signifier dans les formes les peines portées dans les bulles d'Alexandre VII, (p. 4) de Clément IX et de Clément X. J'étais notaire apostolique quand je leur signifiai.

Je m'adressai au Père Candone, sicilien, pour qui j'avais de l'estime, et en parlant à sa personne, je lui présentai la bulle qui commençait « *Speculatores Domus Israël* ». J'avais mené avec moi deux témoins et ce fut devant eux que ce Père et son compagnon, le Père d'Acosta, me firent cette réponse : « Vous dites que c'est une bulle du pape ; sur votre parole, nous la baisons et la mettons par respect sur nos têtes », ce qu'ils firent ; mais ils ajoutèrent que la croyant fautive, ils la mettaient sous leurs pieds ; et effectivement ils la jetèrent par terre et la foulèrent. Je dressai en leur présence un procès-verbal de leurs réponses et leurs actions et ils ne s'en émurent pas ; ils m'invitèrent même à prendre la collation, mais j'étais trop scandalisé de leur insolent procédé et sans vouloir reprendre la bulle, je me retirai.

M. de Bérythe s'attendait à quelque chose de semblable ; il était assez porté pour fulminer les censures qui étaient portées dans la dite bulle, mais je tâchai de l'en dissuader, prévoyant l'abus qu'on en ferait.

Cette douceur bien loin de les apaiser ou de les faire rentrer en eux-mêmes sembla les fortifier dans leur désobéissance. Ils firent entendre à ceux qui étaient dans leur parti que l'évêque n'osait pas se servir des mesures et des peines contenues dans la bulle qu'il disait être de Clément IX, car si elle était véritable, leurs supérieurs en auraient eu connaissance et n'auraient pas manqué de les faire savoir, de plus, que quand elle serait telle que l'évêque la publiait, il lui manquait une formalité essentielle qui la rendait nulle, parce qu'elle n'était pas reconnue et approuvée par la chancellerie de Portugal, ni par l'archevêque de Goa, primat des Indes.

Enfin M. de Bérythe voyant que sans trahir son ministère, il ne pouvait pas différer de les interdire, à moins qu'ils ne lui demandassent par écrit la permission d'exercer les fonctions de missionnaire, on le leur fit signifier par quatre catéchistes que les valets de Jean de la Croix maltraitèrent en présence des deux frères qui continuèrent d'administrer les sacrements comme auparavant ; mais il leur en a coûté bien cher dès ce monde et peut-être dans l'éternité. Car le pape Innocent XI, ayant appris ce qui s'est passé, rappela en Europe

ces deux religieux sous peine d'excommunication dont il se réservait l'absolution, en leur enjoignant que du jour qu'on leur rendrait la lettre de leur général qui contenait ses intentions, ils eussent à s'abstenir (**p. 5**) de toutes leurs fonctions. Cette lettre du général me fut adressée de Rome comme notaire apostolique. Environ deux ans après je la rendis en mains propres du Père après qu'il m'en eut fait un récépissé. Il est vrai que d'abord elle fit beaucoup d'impression sur ce Père qui quitta la Cochinchine pour aller à Macao, mais qui dans la suite du temps est retourné dans cette mission en qualité de supérieur, quoique jusqu'à présent, il n'ait pas été relevé de ses censures. Pour le Père d'Acosta, il n'en fit pas à deux fois, tout d'un plein saut il dit qu'il ne connaissait pas ni les ordres du pape, ni ceux de son général, et continua son ministère comme le plus innocent des hommes. Mais le malheur est qu'il est mort dans cet état.

Il y avait encore un troisième religieux qui était français, natif de Grenoble, appelé le Père Baudet ; celui-ci eut plus soin de son âme, car il se soumit de bouche et en secret n'osant le faire par écrit « propter metum Iudaeorum » [par crainte des Juifs], et l'on s'en contenta.

72. Guérison d'un enfant (111, 5)

Dans ce même temps que nous étions à la Cour, il arriva deux actions miraculeuses opérées par M. de Bérythe qui méritent bien d'avoir place dans ces mémoires, et qui font voir clairement quelle était la foi de ce prélat et de son pouvoir auprès de Dieu. Je les rapporte avec d'autant plus de hardiesse et de sûreté, que ces choses se sont passées sous mes yeux et en présence de plusieurs témoins oculaires dont la plus grande partie sont encore vivants.

Un jour que nous étions rassemblés avec quelques catéchistes et un assez bon nombre de personnes les plus considérables de cette Église de la Cour, on présenta à M. de Bérythe deux jeunes gens mariés depuis deux ans. La femme et le mari avaient les yeux baignés de larmes. Celle-là portait entre ses bras un enfant de 8 à 9 mois, et comme les sanglots les empêchaient de parler, ce prélat me dit :

« Allez voir en particulier ce que les gens me veulent ».

J'entrai avec eux dans la chapelle où ils me dirent que cet enfant leur appartenait, qu'il était tombé malade depuis environ dix jours, que les médecins ne s'en étaient pas voulu mêler, les ayant assurés qu'il n'aurait tout au plus que deux jours à vivre, qu'il y en avait déjà trois qu'il ne prenait plus rien, et que en le voyant en ce pitoyable état, il leur était venu en pensée de l'apporter à leur évêque pour en recevoir sa bénédiction ; après quoi ils seraient consolés et que Dieu en disposerait à sa volonté. J'y animai de près cet enfant (**p. 6**) qui me parut mort, car il n'avait ni pouls ni mouvement du cœur, son visage était tout livide ; enfin je n'en pus tirer aucun signe de vie. Sur quoi je leur dis :

« Que voulez-vous faire ? C'est un enfant mort, et il ne faut pas en importuner davantage notre prélat qui est en affaire ».

Ces pauvres gens se jetèrent à mes pieds, me priant instamment de leur donner cette consolation. L'amertume de leur cœur attendrit le mien, je leur dis :

« Attendez ici, je reviens dans un moment à vous ».

Je rentrai auprès du prélat, et je lui dis ce dont il était question, sans lui rien déguiser.

« Mais, répliqua-t-il, croyez-vous que cet enfant soit mort ? » Je lui repartis que je n'étais pas le seul dans cette croyance et que tous ceux qui étaient présents quand je l'examinai étaient tous du même sentiment que moi et que c'était sur ce fondement que j'avais voulu les renvoyer pour ne le pas importuner davantage, mais qu'ils ne voulaient pas sortir qu'auparavant qu'il ne leur eut donné sa bénédiction et particulièrement à cet enfant.

Aussitôt M. de Bérythe se leva, toute la compagnie le suivit dans la chapelle, où étant entré il me dit d'un certain ton de voix que je n'avais pas coutume de remarquer en lui :

« Prenez cet enfant et me le donnez ! »

Je le pris entre les bras de sa mère, je le présentai et il le reçut entre les siens. Il le porta sur l'autel où il le coucha, et il se mit à genoux la tête penchée qui touchait ce petit corps.

J'étais tout proche de lui et durant une petite demi-heure, je n'ouïs que quelques soupirs et je m'aperçus des larmes qui coulaient de ses yeux. Il ne prononça que ces paroles : « Je vous remercie, mon Dieu ». En même temps il reprit l'enfant, me le donna en disant :

« Rendez cet enfant à sa mère ».

Je vis avec admiration qu'il me regarda avec ses petits yeux étincelants, une bouche riante et un coloris sur son visage contre l'ordinaire du pays. Je ne l'eus pas donné à sa mère qu'il se jeta sur sa mamelle pour y prendre sa nourriture quotidienne. Il rentra aussitôt avec ses officiers et me dit de renvoyer ces gens et de leur défendre qu'ils n'en fissent pas de bruit ; mais notre hôte s'y opposa et voulut leur donner à manger. Ce fut en vain que nous voulûmes cacher cette nouvelle, chacun s'empressa pour avoir chez soi le père, la mère et l'enfant. Ils restèrent plus de trois semaines à la Cour sans pouvoir retourner chez eux. Cinq ans après cet événement que M. de Bérythe était déjà mort, j'amenai en Cochinchine M. l'évêque de Métellopolis à qui j'en avais fait l'histoire dans toutes ces circonstances ; lorsqu'il fut arrivé à la Cour, je fis avertir le père et la mère de m'emporter l'enfant qui jouissait d'une parfaite santé. Ce prélat lui donna la Confirmation et j'en fus le parrain. Nous lui changeâmes de nom (p. 7) voulant que l'on appelât Pierre comme son second père qui lui avait procuré la vie.

73. Le couple Paul et Marie (111, 7)

La seconde action que j'ai promise n'est pas moins éclatante que la première. C'est le même lieu qu'elle fut arrivée et environ 15 jours après la précédente. En voici l'histoire.

Deux jeunes gens chrétiens, mariés ensemble depuis 6 ans, n'avaient pas encore eu d'enfants. Leur maison était contiguë à celle où demeurait M. de Bérythe, car il n'y avait qu'une petite allée de planches qui les séparait. Le mari était l'un des orfèvres du grand prince, homme fort et robuste ; au contraire, sa femme était très fluette. Les parents de Paul, c'est le nom de l'orfèvre, qui étaient païens et assez riches pour leur état, voyant que leur fils n'avait pas d'enfants, le persécutaient sans cesse de prendre une autre femme, ou du moins, une concubine pour avoir de la lignée ; à faute de quoi il était menacé qu'on le déshériterait pour donner tout le bien de sa famille à son cadet qui n'était pas encore marié. Paul qui aimait tendrement sa femme et sa religion était dans les perplexités continuelles que son père était un homme violent et qui voulait être obéi n'exécuta son dessein qui le privait pour jamais de son héritage naturel. Il était l'un des témoins de ce qui s'était passé dans la chapelle à l'égard de l'enfant dont nous avons parlé ci-dessus. Ainsi plein de confiance dans les mérites et dans les prières du saint prélat qui avait rendu la santé à cet enfant, proposa à sa femme d'aller ensemble se jeter à ses genoux pour obtenir de Dieu par son entremise qu'il exaucât leur vœux qui était l'unique moyen de le bien remettre avec son père.

Ces deux jeunes gens m'ayant fait confidence de leur dessein, je les encourageai et leur dis de les présenter dès le même jour qui était un samedi. Paul et sa femme ayant fait les révérences ordinaires, ne disaient mot s'en reposant sur moi pour expliquer le sujet et les raisons qu'ils avaient, ce que je fis comme ils m'en avaient instruit. M. de Bérythe leur dit

qu'il croyait leur demande très juste, qu'il s'y employait de tout son cœur, mais que de leur côté, ils devaient se disposer à une sincère Confession, à la Communion et à recevoir le sacrement de la Confirmation qu'il devait administrer le lendemain, jour de dimanche.

74. Possédée du démon

(111, 7)

Ces deux personnes m'étaient fort affectionnées, parce que je dirigeai la conscience de l'un et de l'autre. Je leur donnai une heure particulière pour avoir le loisir de (p. 8) les instruire. Ils s'en retournaient fort contents chez eux ; mais quand ils furent arrivés au milieu de l'allée, Paul qui marchait le premier fut étrangement surpris, lorsqu'il sentit que sa femme se jetait sur lui en l'élevant de terre comme une paille et dans cet état elle le porta jusque dans sa chambre où elle lui dit qu'il ne fallait pas se confesser aux ecclésiastiques de l'évêque, mais il fallait aller chez Jean de la Croix au Père Candone qui y faisait sa résidence.

Paul qui n'était pas encore revenu de sa surprise, beaucoup plus étonné de ce discours que de ce qui venait de se passer, sachant que sa femme n'avait pas voulu pour toutes choses au monde communiquer avec ce religieux qui avait foulé à ses pieds la bulle du pape, tâcha de la ramener avec douceur de son égarement d'esprit. Jamais il ne s'était aperçu en elle du moindre accident ; elle avait toujours paru douce et complaisante. Enfin revenue dans son bon sens et ne se souvenant pas de ce qui s'était passé, ils furent paisiblement se confesser sans rien découvrir de ce qui était arrivé. Ils reçurent la sainte Communion et la Confirmation de M. de Bérythe.

Paul ravi de joie, croyant que cet accident n'était qu'un accès de fièvre, pria la sienne avant d'aller à la Cour du prince où il était obligé de se présenter deux fois le jour, de lui acheter quelques bons poissons, parce qu'il voulait convier quelques uns de ses amis à dîner. Maria (c'était le nom de sa femme) fut au marché, fit son emplette la meilleure qu'elle put et l'apporta à la maison ; mais comme elle voulait écailler le premier poisson auprès du puits qui était au milieu de la cour, elle demeura tout à coup immobile, assise qu'elle était, tenant d'une main un poisson, et de l'autre un couteau. Elle resta dans cette posture jusqu'au retour de son mari, qui ne revint chez lui que vers le midi avec quatre de ses amis qui s'attendaient à faire bonne chère. Paul la voyant en cet état ne put s'empêcher de lui faire quelques reproches ; ce fut pour lors que revenant de sa léthargie, elle le regarda d'une mine féroce et avec des yeux troublés, et en s'élevant elle l'embrassa par le corps et l'emporta dans sa chambre comme si ce n'avait été qu'un fœtus et le jeta par terre. Les quatre hommes qui étaient là présents voulaient la saisir, mais ils furent saisis eux-mêmes ; car en les prenant l'un après l'autre, elle les coucha étendus auprès de son mari, et ce qui est de plus surprenant c'est que ces hommes n'avaient pour ainsi dire plus aucun mouvement que celui de la langue pour se plaindre et pour appeler du secours. (p. 9) Nous étions pour lors à table. M. de Bérythe demanda à notre hôte d'où venait ce grand bruit qu'il entendit. « C'est de chez Paul », répondit-il. Le prélat poussa un grand soupir et dit : « Hélas, comment se peut-il faire que des gens qui ont reçu ce matin les sacrements soient si tôt dans une mauvaise intelligence ? » Ce Sieur Thomas, notre hôte, nous dit là-dessus qu'il y avait plus de 6 ans qu'ils étaient ses voisins sans que jamais pareille chose fût arrivée. M. de Bérythe se tournant de mon côté me dit : « Envoyez voir ce que c'est ».

75. La délivrance

(111, 9)

Je dis à Barthélémy qui était le plus grand et le maître de mes écoliers en qui je me fiais entièrement, car je l'avais fait mon économe, d'y aller. Entré qu'il fut dans la chambre, il vit ce triste spectacle de cinq hommes renversés par terre et Marie assise dans la place de son mari qui commença à lui dire : « Je te trouve bien hardi de venir ici, et quoi ne sais-tu pas que je n'ignore rien de toutes tes friponneries, car n'est-il pas vrai sans que tu puisses nier que tu a donné un jour un mille de caches à ta nièce sans la permission et à l'insu de ton maître ; que tu n'as donné que 5 sous à une pauvre femme à qui il t'avais ordonné d'en donner 10, que tu lui as menti (un autre jour qu'il nommait) en disant que le poison te coûtait tant, ce qui n'était pas vrai, que tu lui as encore menti en telles ou telles rencontres pour t'excuser ». Pour abrégé le démon lui reprocha de faits tout de suite desquels Barthélémy convint et m'assura qu'il n'y avait que Dieu et lui qui pussent en avoir connaissance. Ce fut sur ce rapport que M. de Bérythe me dit d'y aller moi-même. Je dis à Barthélémy : « Suivez-moi ». Il refusa de le faire en me disant que quand même je le menacerais de le chasser, il n'y retournerait pas.

Ces 5 hommes étaient encore par terre quand j'arrivai dans la chambre. Je leur dis de se lever, mais ils me répondirent : « Nous ne pouvons ». J'en pris un par le bras et je lui dis : « Levez-vous de la part de Dieu », ce qu'il fit avec beaucoup de facilité ; les autres en firent de même, mais ils paraissaient si interdits, qu'il n'osaient proférer une parole. Ensuite je m'adressais à cette femme et je lui dis : « Que veut donc dire ceci, Marie, et d'où vient que vous nous causez un si grand scandale ? » Ce fut le démon qui par sa bouche me répondit : « Je ne l'appréhende pas, ni toi ni tous les missionnaire ». Or il faut remarquer qu'en Cochinchine il faut qu'une femme soit forcenée pour tutoyer avec son mari ou son père, à plus forte raison à un ecclésiastique. Me voyant ainsi méprisé, je méprisai à mon tour le démon, et lui commandai de me porter le respect qui était dû à mon caractère. Il continua à me traiter de la sorte, disant qu'il ne me craignait point et que si l'évêque ne venait pas (p. 10) en personne, il ne quitterait pas la place ? Je voulus expérimenter si c'était véritablement le démon qui me parlait. Ayant pour cela élevé mon cœur à Dieu, je lui demandai en langue latine comme [comment] il s'appelait ; il me répondit en cochinchinois qu'on le nommait le Diable des eaux. Je continuai à l'interroger sur le temps qu'il possédait cette pauvre chrétienne ; il dit depuis 6 ans pour l'empêcher qu'elle n'eut pas d'enfant et par là obliger son mari à la répudier par les violentes impressions qu'il avait faites sur le père et la mère de son mari. Comme ses réponses convenaient parfaitement à mes interrogations, je ne doutais plus de la possession, et j'en allai faire mon rapport à M. de Bérythe, qui me dit : « Je n'obéirai pas au démon pour faire ce qu'il vous a dit et il n'est pas juste qu'il vienne à notre porte pour nous insulter. » Il détacha sa croix pectoral, me la donna en disant : « Retournez sur vos pas et faites-la lui respecter ; » Je pris la croix et la cachai sous ma robe ; et comme je fus à la porte de la cour, Marie dit à ces hommes : « Étendez promptement les plus belles nattes, voilà l'évêque qui va arriver ». Mais du moment qu'elle m'aperçut dans la chambre : « Non, non, s'écria-t-elle, ce n'est pas l'évêque, ce n'est que sa croix. » - « Oui, lui dis-je, malheureux ». C'est sa croix que je tirai pour lors de dessous de mon habit. Je la lui présentai en lui disant : « Tu l'adoreras » - « Je le veux bien », dit-il. La femme se mit à genoux et en recevant la croix sur ses deux mains couvertes de sa robe, elle la porta à la bouche, la baisa, la mit sur sa tête, et me la rendit, en ajoutant : « Ce n'est point encore par là qu'on me fera sortir, il faut que l'évêque vienne ici ».

Je fus rendre compte de mon voyage à M. de Bérythe, qui se sentant ému me dit : « Suivez-moi ». Je crus qu'il allait dans cette maison ; il entra dans la chapelle et s'agenouilla devant l'autel. Sa prière dura environ un petit quart d'heure, lorsque tout à coup nous ouïmes un bruit comme un éclat de tonnerre qui fut suivi d'une odeur insupportable qui passa jusqu'à

nous. Les cinq hommes ci-dessus jetèrent aussi de grands cris, ce qui porta M. de Bérythe de me dire :

« Allez, consolez ces gens-là et dites-leur de ma part que la femme qu'ils croient morte est vivante, que le démon est sorti de son corps, et lorsqu'elle sera revenue à elle, faites-lui donner de la nourriture ».

Tout cela fut exécuté en moins d'une heure de temps où Marie se trouva en parfaite santé et au bout de neuf mois et deux jours elle accoucha d'un beau garçon, duquel le père différa le baptême jusqu'à mon retour. Je le nommai (**p. 11**) aussi Pierre du nom de M. de Bérythe. Non seulement la naissance de cet enfant remit la paix dans sa famille, mais on pourrait dire aussi qu'il fut cause de la conversion de son grand-père, de sa grand-mère, de son oncle, mais plus de 50 autres personnes de leur famille et de leurs alliés et de leurs amis.

76. Il devait retourner au Siam (111, 11)

M. de Bérythe voyant que les choses se tournaient si avantageusement pour lui était tout à fait résolu de passer le reste de ses jours en Cochinchine. Mais dans le temps qu'il y pensait moins, il reçut un paquet de M. de Métellopolis par un vaisseau qui venait de Siam. Ce fut par là qu'il apprit que M. l'évêque d'Héliopolis, dans le voyage qu'il avait entrepris pour aller au Tonquin, ayant été battu d'une rude tempête sur les parcelles qui est un grand banc qui côtoie la Cochinchine sur lequel son vaisseau passa miraculeusement. Ce prélat fut obligé de relâcher à Manille, la capitale des îles des Philippines appartenant aux Espagnols avec lesquels nous étions en paix ; néanmoins contre le droit des gens, le Conseil Souverain l'avait fait arrêter prisonnier et l'avait fait mettre dans la maison des Pères jésuites pour y être exactement observé et pour empêcher qu'il fut visité de personne, qu'on l'accusait d'être un espion et un hérétique, que l'archevêque du lieu et le grand inquisiteur s'étaient présenté inutilement pour lui parler, et qu'il n'avait pas même la permission d'écrire ; qu'on avait confisqué le vaisseau et mis le capitaine et tout son équipage dans une étroite prison. Ces nouvelles rompèrent toutes les mesures de M. de Bérythe, car de là il conclut que son retour à Siam était une nécessité indispensable pour y chercher les moyens pour secourir son confrère.

Comme il m'eut communiqué cette résolution, et qu'il n'y avait point de temps à perdre, parce que le vaisseau de Siam avait ordre de s'en retourner au plus tôt pour ne pas manquer la saison, je me vis dans l'obligation d'en faire part au prince et aux ministres d'État qui en parla au roi.

Tous ces seigneurs en parurent surpris et fâchés, mais enfin on m'accorda le passeport que je demandai.

77. Les foules à Faifo (111, 12)

L'on a déjà remarqué ci-dessus que le prince et le ministre d'État avaient conseillé à M. de Bérythe de ne pas permettre de grandes assemblées, particulièrement à la Cour, pour ne pas donner d'ombrage au roi qui ne le souffrirait pas, ce qui dérangerait toutes nos affaires. Tout le temps que nous fûmes à la Cour, il ne fut pas difficile de prendre des précautions pour qu'on n'eut aucun sujet de se plaindre de nous ; car comme il y avait plusieurs maisons où les chrétiens s'assemblaient, nous allions tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre où il n'y avait que le voisinage. (**p. 13**) Il n'en fut pas de même quand nous fûmes retournés à Faifo, le bruit qui s'était répandu que M. de Bérythe repassait à Siam nous attira une foule de peuple dont nous ne pûmes être les maîtres. Ni le jour ni la nuit, notre église et notre maison

ne se désemplissaient. Je ne gagnais rien de représenter aux chrétiens étrangers qui s'y abordaient de toute part qu'ils nous mettaient en danger de nous perdre auprès des puissances, leur zèle leur rendait sourds à toutes nos remontrances, ils voulaient voir leur prélat.

Nos ennemis qui ne cherchaient que cette occasion qu'ils n'avaient pu encore trouver, crurent que l'heure était venue et qu'il ne fallait pas la laisser échapper, parce que M. de Bérythe était sur le point de s'embarquer. [...]

78. Une catastrophe à Faifo

(111, 14)

Ce fut sur les 2 heures après minuit entre la fête de saint Étienne et celle de saint Jean, que ce douanier [frère bâtard du premier ministre qui pour l'éloigner de lui à cause de ses mauvais qualités lui avait confié la douane de Faifo] avec ses soldats passèrent la rivière et abordèrent à la maison du chef des Chinois qui par rapport au commerce avait tous les jours des affaires avec eux. Ce Chinois était mon voisin n'y ayant que la largeur de la rue entre lui et moi, et nous étions très bons amis par les services que je lui avais rendus. Sitôt qu'il eut appris le funeste dessein qui les conduisait, il fit tout ce qu'il put pour en détourner l'exécution, et voyant que la résolution était prise, il envoya l'un de ses secrétaires sous le prétexte d'aller voir ce qui s'est passé chez nous, il lui dit tout bas de nous avertir. Ce valet ne connaissait que celui de M. de Bérythe qu'il appela par trois fois de son nom Hyacinthe. Ce fut dans le temps que M. Mahot qui était à l'autel communiait les assistants, ce qui fit cause qu'on n'y fit pas d'attention. Je prenais un peu de repos à cause des fatigues des jours précédents ; et je ne m'éveillai qu'aux cris que j'ouïs qu'on prenait des chrétiens. Je me levai aussitôt et je fus ouvrir la porte de l'église que les soldats s'efforçaient d'enfoncer, qui se jetèrent comme des loups sur les premiers chrétiens qui parurent. Il y en eut un qui me prit par la barbe et qui ayant le sabre nu à la main, me dit qu'il m'arrêtait de la part du roi. Voyant auprès de moi, un autre soldat traînant une femme de nos voisines par les cheveux, je fis un effort pour la délivrer. Le soldat qui me tenait appela ses compagnons en disant que je me rebellais, ce que les attroupa tous autour de moi. J'en fus quitte pour recevoir des coups, car leur officier étant accouru au bruit qu'ils faisaient me retira de leurs mains en les querellant de ce qu'ils me maltrahaient et en leur défendant de toucher aux Pères. Cet inconvenient fit un bon effet, car il donna lieu à une meilleure partie des chrétiens de se sauver. Il y en eut néanmoins plus de 40 de blessés, les uns plus dangereusement les autres moins.

Comme je m'apercevais que les soldats ne s'attachaient qu'à ceux qui sortirent de l'église auprès desquels ils courraient, je rentrai et je me saisis de tous les chapelets, images et médailles que les chrétiens avaient sur eux pour ôter le prétexte de les (p. 15) tourmenter à cause de ces marques de religion, et comme je venais d'entendre qu'on n'en voulait ni à nos personnes ni à nos ornements, je dis à M. de Bérythe de rester dans la chapelle et de ne pas sortir de sa place jusqu'à ce que je visse le retrouver. Je fus droit à notre tyran et je lui demandai de quelle autorité il agissait de la sorte ; il me répondit que c'était son affaire et qu'il n'avait pas de compte à me rendre. Il dit aux deux capitaines des compagnies de conduire tous ceux qu'on avait arrêtés dans la douane.

79. Une petite fille chrétienne

(111, 15)

Tout farouche qu'il était il ne put jamais supporter la vue d'une petite fille de 6 à 7 ans qui tenait entre ses bras son frère qui n'avait que 8 mois. La mère était gisante par terre, blessée

à la joue et à la tête. Cette petite fille d'un courage qui passe l'imagination, en balançant cette innocente créature qui pleurait, lui disant pour l'apaiser : « Ne pleure pas, heureux enfant, si notre mère verse un ruisseau de sang, c'est pour Jésus-Christ qu'elle souffre. » À ce spectacle, la férocité s'adoucit, ce malheureux me dit qu'il était fâché que ses soldats avaient fait un tel carnage, mais que j'aurai bientôt guéri toutes ces plaies si je voulais les panser, et qu'il me les abandonnait à discrétion, et là-dessus il me quitta. J'avais dessein de le suivre et je l'aurais fait si M. de Bérythe ne m'en eut empêché en me disant que dans une telle conjoncture il ne pouvait se passer de moi. [...]

80. M. Vachet envoyé au vice-roi (111, 16)

M. de Bérythe jugea à propos de m'envoyer chez le vice-roi et de ne lui rien cacher de tout ce que j'avais vu et entendu. La chose lui parut si surprenante qu'il eut de la peine à m'en croire. « Si c'est de l'ordre du roi, me dit-il, il faut que j'aille à la Cour présenter ma tête au roi, puisque sans ma participation, il a fait faire une telle exécution à ma porte et dans le centre de mon gouvernement. » [...]

Le vice-roi fut averti par ceux que son fils avait laissé à la douane (p. 17) [...] Pour lors il entra dans une véritable colère, il y envoya son capitaine des gardes bien accompagné pour lui signifier [au douanier] que si sur l'heure même il ne relâchait pas les prisonniers, qu'il allait partir pour la Cour afin d'en porter ses plaintes au roi et au ministre, son frère. Ces menaces eurent leur effet et il nous les renvoya tous.

81. L'avis de Mgr Lambert (111, 17)

M. de Bérythe qui était l'un des hommes les plus sages de son siècle après avoir fait de sérieuses réflexions sur cette catastrophe, dit qu'il était de la dernière importance de l'étouffer pour qu'il vint pas aux oreilles du roi, ni même du ministre, si la chose était possible. Je lui répondis que pourvu que notre vice-roi fut de son sentiment. Je n'en désespérais pas. Ce fut pour cela que je retournai dès le même soir et il eut la bonté de me faire entrer lorsqu'il s'était déjà retiré. Après l'avoir remercié de ses bontés, je lui parlai du dessein de M. de Bérythe, et il l'approuva ; mais il me conseilla d'aller à la Cour pour prévenir le secrétaire du ministre d'État qui se déclarait partout mon ami. Nous suivîmes cet avis.

< >

[<<<<<](#)

VI LA FIN



82. Les douleurs de la pierre (111, 57)

Avant que M. de Bérythe sortit la dernière fois de Cochinchine, il se sentait déjà des douleurs de la pierre. Il n'y avait personne pour lui donner du soulagement. La crainte de le perdre calma le trouble où sa sortie aurait pu nous jeter, si ce n'avait été le P. Candone que j'avais sur les bras, je ne l'aurais pas abandonné ; mais une nécessité plus pressante me retint en Cochinchine. Ainsi tout affligé que j'étais, il fallut lui dire le dernier adieu, car je ne le rejoignit plus.

83. Le retour au Siam (111, 57)

Lorsque M. de Bérythe fut arrivé à Siam, le roi en témoigna une joie extraordinaire. Il lui envoya deux des principaux mandarins de la Cour pour le féliciter de son heureux retour, et il se fit prier de venir au palais au plus tôt qu'il le pourrait.

84. Le roi du Siam et Mgr Lambert (111, 57)

Ce prince, outre l'estime et l'amitié particulière qu'il avait pour M. de Bérythe, s'imaginait que ce prélat mettrait la dernière main à la santé parfaite de son frère à qui il voulait faire épouser la fille pour succéder à son trône. En effet, dès la première visite, le roi lui dit : « Vous voilà, Monsieur, venu tout à propos pour me rendre le plus grand service que je puisse désirer de vous. Vous savez qu'il y a déjà plusieurs années que vous vous étiez engagé à moi de guérir mon frère. Il est vrai que ce fut par votre moyen et à la faveur de vos prières, que nous vîmes couler (p. 58) le sang dans ses veines et ranimer dans un instant la moitié de son corps qui était tout perclus. Il se sert encore des membres de ce côté-là ; mais pour l'autre, il est tout à fait immobile. Il n'y a plus que vous qui puissiez le faire revenir, c'est là où aboutissent tous mes souhaits, c'est ce qui fait aussi toute ma peine de le voir en cet état ; je vous conjure d'achever le grand ouvrage que vous avez si heureusement commencé. » M. de Bérythe répondit modestement au roi : « Je ne suis pas, Sire, l'auteur de la merveille qui s'est passée sous vos yeux ; je n'en ai été qu'un faible instrument dont le Dieu des chrétiens s'est bien voulu servir pour vous donner des marques de sa puissances. Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît des engagements qu'elle fit avec ce Souverain Seigneur du Ciel et de la Terre, de recevoir sa sainte religion, de renoncer à vos idoles, enfin de vous faire baptiser au premier signe miraculeux que vous verriez. Sitôt qu'il parut le signe admirable, vous eûtes la bonté de m'en faire avertir et je pris la liberté de vous faire dire, que puisque Dieu avait commencé à vous manifester son pouvoir, c'était à vous et à votre frère de lui tenir la parole, si vous désirez véritablement de voir ce cher frère en parfaite santé.

À ces paroles, le roi jeta un grand soupir : « Hélas, vous voulez donc que tout mon royaume se révolte contre moi ; vous ne doutez pas que le grand nombre des talapoins qui sont répandus dans les villes et les villages sont pour ainsi dire les maîtres absolus de tous mes sujets et qu'ils ne manqueront pas d'exciter une révolution générale, si moi et mon frère embrassons votre religion pour laquelle nous avons un respect très particulier. »

M. de Bérythe avec sa fermeté ordinaire qui ne l'abandonnait jamais dans toutes les grandes actions, lui répondit hardiment : « Sire, la perte d'un royaume temporel peut-elle être mise en parallèle avec l'acquisition d'un royaume éternel qui n'aura pas de fin ? Et de plus, qui vous a répondu que Dieu, si vous lui êtes fidèle, ne verse sur vous et sur toute votre famille royale de ses grandes bénédictions que la révolution que vous appréhendez n'arrivera pas ? Nous en avons plusieurs exemples dans nos histoires qu'on ne saurait révoquer en doute. Au reste, ce n'est plus mon affaire, elle dépend uniquement (p. 59) du traité qui est entre Dieu et vous. L'on ne se moque pas en vain du Roi des rois qui, à cause de leur infidélité, a transporté leurs couronnes à leurs propres vassaux. (Remarquez que cette menace a été une véritable prophétie qui s'est accomplie peu d'années après dans la dernière révolution de Siam). Accomplissez, Sire, ce que vous avez promis à Dieu et je vous répons du succès au péril de ma tête. Mais la politique a toujours mis obstacle. Cela n'empêcha pas le roi de faire bâtir un beau séminaire et ensuite une église très magnifique à la manière de France.

85. Travail de Mgr Lambert (111, 59)

M. de Bérythe se voyant libre, employa tous ses soins pour envoyer dans les missions les plus reculées d'excellents ouvriers. Il en fit pour le Tonquin, la Cochinchine, Chiampa et Cambodge. Il députa M. Bouchard, licencié de Sorbonne, pour Manille, qui trouva que M. d'Héliopolis en était parti pour le Mexique et de là pour l'Espagne. Il institua de nouvelles paroisses dans le royaume de Siam, savoir à Tenasserin, à Bangkok dans un village de Pégouans fort peuplé, distants du Grand Séminaire de dix lieues, un autre dans le camp des Japonais vis-à-vis de celui des Portugais, enfin une dernière à Porselone qui est sur les frontières du royaume de Laos. Il réunit tous les écoliers pour les mettre à Manpran où on érigea le premier collège dans les formes ordinaires pour y enseigner les humanités, la philosophie et la théologie. Il bâtit deux hôpitaux et une grande maison pour y recevoir les filles qui voudraient se consacrer à Dieu sous le titre des Amantes de la Croix.

86. Bouchard envoyé à Manille (111, 59)

M. de Bérythe en envoyant M. Bouchard à Manille [en 1670], le chargea d'un des plus grands, des plus utiles et des plus pieux desseins qu'il méditait depuis longtemps, et qu'il regardait comme l'affaire la plus importante pour l'accroissement de notre sainte religion dans toutes les missions que le Saint-Siège avait confiées aux évêques vicaires apostoliques français, c'était de proposer à tous les religieux espagnols de faire une sincère union avec ces prélats et leurs missionnaires pour n'avoir plus tous ensemble qu'une même doctrine et un même esprit, vivant dorénavant comme des frères qui ne feraient pour ainsi dire qu'un même corps en recevant dans toutes les maisons avec une charité mutuelle, se prévenant (p. 60) sur tous les services dont les uns et les autres pourraient avoir besoin. Les Augustins, les Dominicains et les Franciscains trouvèrent ces propositions si apostoliques qu'ils étaient prêts de transiger si les Jésuites n'eussent excité la persécution contre M. Bouchard [...].

87. Geffrard envoyé en Europe (111, 60)

Ce fut pour avoir des nouvelles plus certaines de tout ce qui était arrivé à M. d'Héliopolis que M. de Bérythe fit partir M. Geffrard pour aller en Europe porter ses dépêches, tant pour Rome que pour Paris. Afin de rien omettre pour rendre service à ce confrère persécuté, ce

missionnaire ne fut que jusqu'à Surate où il reçut des paquets de France qui lui firent juger que son voyage deviendrait inutile, puisqu'on savait déjà à Paris tout ce qui s'est passé sur l'affaire qu'il allait négocier. Ainsi il revint à Siam pour apporter lui-même à M. de Bérythe les nouvelles qu'il souhaitait.

88. Sa maladie

(111, 60)

Si cette maladie fut cruelle et longue, sa patience invincible donnait de l'admiration à tous ceux qui l'approchaient. Il avait coutume de dire, et il le répétait souvent que c'était sur la croix qu'un chrétien devait rendre son âme à Dieu.

Il ne parlait jamais de lui, il faisait beaucoup d'estime des autres ; quelque élévation d'esprit qu'il eut, dans les assemblées, il s'en rapportait toujours à la pluralité des voix, quoiqu'il fut d'un sentiment opposé.

Il aimait ses missionnaires comme ses propres enfants ; et si quelqu'un tombait dans des fautes légères, il savait si adroitement les excuser qu'on ne pouvait pas même s'en apercevoir.

Il était extrêmement frugal, il mangeait fort peu et ne buvait jamais de vin. Quelque répugnance qu'il eut pour la viande, son obéissance si prompte pour le Saint-Siège et pour les remontrances que lui firent des amis de Paris, que dès le lendemain qu'il en eut connaissance, il fit servir de la viande sur la table et fut le premier qui en mangea. **(p. 61)**

Les missionnaires se regardaient les uns les autres, n'osant pas encore toucher, il les rassura en leur disant que telle était l'intention de Rome et de Paris.

La charité pour les pauvres et pour les malades n'avait pas de bornes. Trois fois chaque semaine, il envoyait visiter les prisonniers, et il leur faisait distribuer des sommes assez considérables ; et quand en riant on lui disait qu'il était un peu prodigue. « Vous vous trompez, répondait-il, j'imite le laboureur qui sème un peu de blé pour recueillir une copieuse moisson. »

Enfin quelle est la vertu que ce digne prélat n'ait pas atteint au souverain degré, quelles sont les œuvres de miséricorde temporelle et spirituelle qu'il n'ait pas pratiquées ? Je ne dis rien de ses mortifications secrètes, car je sais très certainement qu'il traitait sa chair comme son ennemi capital et qu'il ne se pardonnait pas les fautes les plus légères.

89. Sa mort

(111, 61)

Le temps était venu que Dieu avait choisi pour récompenser ce fidèle serviteur de tous les travaux qu'il avait si courageusement soutenus pour son service et pour la gloire de son Église. Les douleurs de la pierre cessèrent entièrement les trois dernières heures de sa vie qu'il passa avec M. de Métellopolis qui le voyant tout à fait baissé ouvrit la porte de sa chambre, où tous les missionnaires fondant en larmes entrèrent pour se jeter à ses pieds. Il eut encore assez de forces pour leur donner sa bénédiction, et immédiatement après avoir reçu l'Extrême-Onction dans le temps qu'on récitait les dernières prières, il rendit paisiblement son âme à Dieu.

90. Le deuil

(111, 61)

Cette mort se répandit bientôt partout. Ce fut à cette occasion que les jalousies, les haines et les envies parurent disparaître pour un temps ; car du camp des Portugais, les religieux, les prêtres et les plus notables de cette nation se rendirent au Séminaire. On y vit aborder de

toutes parts, les Japonais, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Arméniens, les Mores, les Siamois. Le roi y envoya les principaux de ses mandarins, il n'y eut pas même jusqu'aux talapoins et les plus considérables qui voulurent rendre les derniers devoirs à cet illustre défunt, de sorte qu'on aurait dit que ses funérailles avaient plus l'air d'un triomphe que de funérailles d'une sépulture.

91. Une merveille : le jeune homme de 24 ans (111, 62)

Au public, plusieurs merveilles qui se faisaient à son tombeau ; nous n'en rapporterons qu'une seule qui est plus certaine que les autres.

Il y avait dans le Séminaire de Siam un jeune homme de 24 ans qui était aveugle depuis plus de huit ans. M. de Bérythe avait pour lui une affection très tendre. En effet, ce jeune garçon était aimable et il était aimé de tout le voisinage. Cet aveugle se sentit intérieurement porté à faire une neuvaine et d'aller tous les jours deux fois au tombeau où se reposait le corps de M. de Bérythe, son bon maître, (car il ne l'appelait jamais autrement), pour y prier Dieu. Le septième jour, il s'y endormit le soir et personne n'y prit garde. À son réveil, il se trouve parfaitement guéri. M. l'évêque de Métellopolis, tous les missionnaires, les serviteurs de la maison, plus de 500 personnes ont été les témoins oculaires et irréprouchables de ce miracle. Je l'avais connu étant aveugle, et au premier voyage que je fis à Siam environ quatre ans après qu'il eut recouvert la vue, il fut le premier qui vint se jeter à mes genoux, ayant de beaux yeux et fort nets que j'avais vus auparavant couverts de deux cataractes enfoncées et par conséquent incurables.

92. MM. Vachet et Courtaulin au jour de son décès (111, 62)

On aurait raison de me blâmer d'ingratitude si je ne finissais cet abrégé sans parler de ce qui m'est arrivé à l'occasion de cette mort.

J'étais pour lors en Cochinchine dans notre maison de Faifo avec M. de Courtaulin, c'est-à-dire à 400 lieues de distance du royaume de Siam, le même jour et la même heure que M. de Bérythe mourut. Je crus voir ce cher prélat qui me disait : « Mon cher enfant, (car c'était ainsi qu'il me nommait), je viens de mourir ; allez tout présentement offrir le saint sacrifice à mon intention », et il disparut. Je fis un grand cris qui obligea M. de Courtaulin qui était en oraison d'accourir promptement à mon secours. Il me trouva à genoux et que je soupirais ; m'en ayant demandé la cause, je lui dis que M. de Bérythe venait de mourir, et je ne lui celai rien de ce qui venait de se passer. Après lui avoir parlé, il mit le fait par écrit, marquant le mois, le jour, l'heure, pour s'en souvenir en temps et lieu.

Quatre mois après un vaisseau arrivé de Siam nous apporta la lettre de M. de Métellopolis ; nous les confrontâmes, avec la remarque de M. de Courtaulin, et nous vîmes avec étonnement que toutes les circonstances s'accordaient parfaitement.

C'est ainsi que Messire Pierre de la Motte Lambert, évêque de Bérythe, vicaire apostolique de Cochinchine, administrateur général des missions, mourut plein de mérites, puissant en œuvres et en paroles, dans le Séminaire de Siam le 15 juin à 3 heures après minuit 1679. Il partit de France à l'âge de 36 ans, le 20 juin 1660. Ainsi il était dans la 55^e année de sa vie.

- Fin -

<<<<

Table des Matières



Mgr Lambert de la Motte par Bénigne Vachet

I : SA VIE EN EUROPE

- 1 Enfance et jeunesse (877, 678-679)
- 2 L'assassinat de son oncle (877, 679-680)
- 3 M de Bernières (877, 680-681)
- 4 Le sacerdoce (877, 681-682)
- 5 À la Cour (877, 682-683)
- 6 Le premier trait de Providence (877, 683-684)
- 7 Le second trait de Providence (110, 46)
- 8 M Lambert à Rome (110, 46-47)
- 9 Le stratagème de M Lambert (110, 47-48)
- 10 Audiences favorables des papes (110, 48)
- 11 Mr Lambert allait quitter Rome (110, 48)
- 12 Nomination des trois vicaires apostoliques (110, 49)
- 13 Le sacre de Mr Lambert (110, 49-50)
- 14 Le naufrage à Texel (110, 51)

II : SON VOYAGE AU SIAM ET SES PREMIERS TEMPS DANS CE ROYAUME

- 15 Son départ de Paris (110, 51-52)
- 16 Sa maladie à Lyon (110, 52)
- 17 Son arrivée à Marseille (110, 52-53)
- 18 Départ de Marseille (110, 52)
- 19 Arrivée à Ispahan (110, 52-53)
- 20 Arrivée à Surate (110, 57)
- 21 Arrivée à Juthia (110, 57)
- 22 La jalousie de quelques religieux (110, 57-58)
- 23 La sommation du grand vicaire portugais (110, 58)
- 24 Le patronage du roi de Portugal (110, 58-59)
- 25 Dans le camp des Cochinchinois (110, 59-60)
- 26 L'insulte d'un portugais (110, 60)
- 27 De nouvelles insultes (110, 60-61)
- 28 Les Cochinchinois prennent la défense de l'évêque (110, 61)
- 29 La colère du Portugais (110, 61-62)
- 30 Comment se termina cette affaire ? (110, 62-63)

III : À LA VILLE CAPITALE DE JUTHIA

- 31 Le roi du Siam (110, 63-64)
- 32 Le roi demanda la guérison de son frère (110, 64)
- 33 Dieu exauce la prière (110, 64-65)
- 34 La crainte chez le roi (110, 65)
- 35 Rencontre des deux évêques (110, 66)

- 36 Audience du roi de Siam (110, 107)
- 37 Paroles de Mgr Lambert (110, 107)
- 38 Offres généreuses du roi (110, 108)
- 39 Privilège des Français (110, 108)
- 40 Retraite des missionnaires (110, 109)
- 41 Le livre de « Monita ad missionarios » (110, 109-110)
- 42 Vœux des missionnaires (110, 110)
- 43 Voyage au Tonkin (877, 695-697)

IV : PREMIER VOYAGE EN COCHINCHINE

- 44 Mr Vachet arriva à Juthia (110, 166)
- 45 Voyage à la Cochinchine (110, 166-167)
- 46 Naufrage (110, 167-168)
- 47 Ils continuaient leur voyage (110, 168-169)
- 48 Arrivée en Cochinchine (110, 169)
- 49 « Le Grand Père » (Relation, 11-12)
- 50 Un exorcisme (110, 169-170)
- 51 P. Barthélémy d'Acosta (110, 170)
- 52 Le gouverneur de Nha Ru (110, 170-171)
- 53 L'empoisonnement (110, 171-172)
- 54 Le sort du criminel (729, 130)
- 55 À Quang Ngai (Relation, 25-26)
- 56 Chez Madame Luce (Relation, 29-30)
- 57 Les Amantes de la Croix (729, 134)
- 58 Le synode de Faifo (110, 135)
- 59 Retour à Siam (110, 173)

V : DEUXIÈME VOYAGE EN COCHINCHINE

- 60 Le sacre de Mgr Laneau (877, 698-699)
- 61 Voyage en Cochinchine (877, 699-700)
- 62 Au port de Phu Moi (111, 1)
- 63 Les religieuses (111, 1)
- 64 La foule (111, 1)
- 65 Le fils du vice-roi (111, 1-2)
- 66 La montée vers la Cours (111, 2)
- 67 Les présents au roi (111, 2)
- 68 L'attitude du roi et celle des princes (111, 2-3)
- 69 La décision de Mgr Lambert (111, 3)
- 70 Les visites de l'évêque (111, 3)
- 71 Difficultés avec les religieux (111, 3-4)
- 72 Guérison d'un enfant (111, 5-7)
- 73 Le couple Paul et Marie (111, 7)
- 74 Possédée du démon (111, 7-9)
- 75 La délivrance (111, 9-11)
- 76 Il devait retourner au Siam (111, 11)
- 77 Les foules à Faifo (111, 12-13)

- 78 Une catastrophe à Faifo (111, 14-15)
- 79 Une petite fille chrétienne (111, 15)
- 80 Mr Vachet envoyé au vice-roi (111, 16-17)
- 81 L'avis de Mgr Lambert (111, 17)

VI : LA FIN

- 82 Les douleurs de la pierre (111, 57)
- 83 Le retour au Siam (111, 57)
- 84 Le roi du Siam et Mgr Lambert (111, 57-59)
- 85 Travail de Mgr Lambert (111, 59)
- 86 Bouchard envoyé à Manille (111, 59-60)
- 87 Geffrard envoyé en Europe (111, 60)
- 88 Sa maladie (111, 60-61)
- 89 Sa mort (111, 61)
- 90 Le deuil (111, 61)
- 91 Une merveille : le jeune homme de 24 ans (111, 62)
- 92 MM. Vachet et Courtaulin au jour de son décès (111, 62)

./.

<<<<<